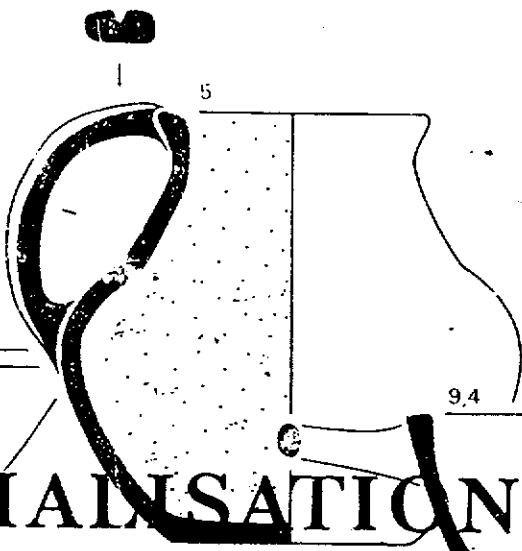


*J.*



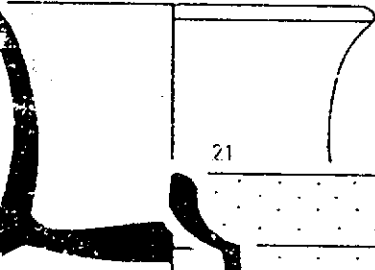
13.2

9.4

NORMALISATION

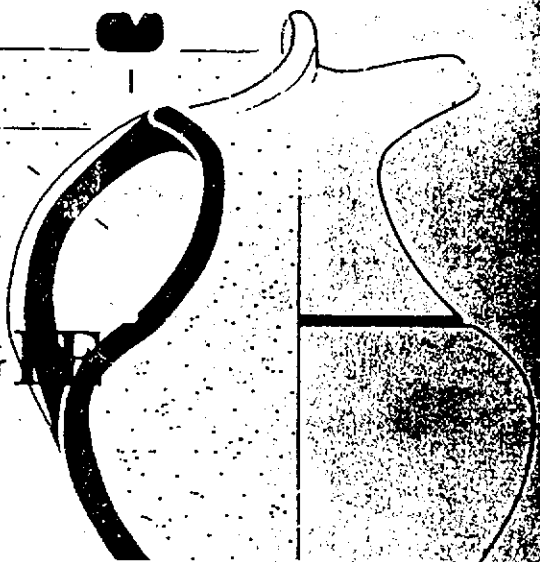
7.5

DU



21

DESSIN



EN

CERAMOLOGIE



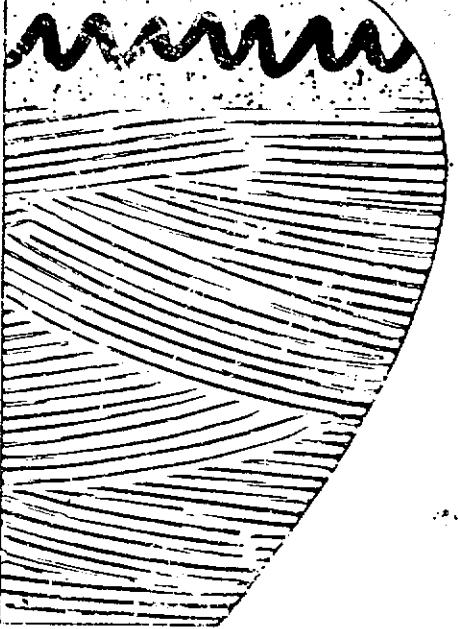
12.5 - 13



3



1979



## LISTE DES PARTICIPANTS

Cette table-ronde a été accueillie et organisée par la Direction des Antiquités Historiques de Languedoc-Roussillon, en collaboration avec les Directions des Antiquités Historiques de Provence et de Côte d'Azur. Le plan de travail de cette journée a été élaboré par le Laboratoire d'Etude et de Documentation des Sigillées Paléochrétiennes (Lambesc, Y.RIGOIR) et le Centre Archéologique des Alpilles (Les Baux, P.ARCELIN). La présidence était assurée par MM. G.BARRUOL, Chr.GOUDINEAU et Fr.SALVIAT, directeurs des Circonscriptions.

Ont participé à cette table-ronde :

- La Direction des Antiquités Préhistoriques de Languedoc-Roussillon (J.-L.ROUDIL, X.GUTHERZ).
- Les conservateurs et les agents techniques des Directions des Antiquités Historiques de Provence, de Côte d'Azur et de Languedoc-Roussillon (G.BERTUCCHI, A.NICKELS, J.PRODHOMME, P.-Y.GENTY).
- Le Bureau d'Architecture Antique (Aix) (L.-M.JOULIE).
- Le Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des Pays de la Méditerranée Occidentale (Aix) (Y.ASSIE).
- Le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne (Aix) (J.-P.PELLETIER, L.VALLAURI).
- Les chercheurs suivants (par ordre alphabétique) : Mme Ch.ARCELIN ; MM. B.BOULOUMIE, B.DEDET, P.GARMY, J.GASCO, Y.GASCO, J.GUILAINE, A.MICHELOZZI, M.PASSELAC, P.PEYRE, M.PY, G.RANCOULE, J.-P.TARDIEU, J.VAQUER, A.VERNHET.

DOCUMENTS  
D'ARCHEOLOGIE  
MERIDIONALE

Numéro Spécial 1  
1979

NORMALISATION DU DESSIN  
EN  
CERAMOLOGIE

Résultats de la table-ronde de Montpellier  
réunie le 7 avril 1976

sous l'égide de la Direction de la Circonscription des Antiquités Historiques de Languedoc-  
Roussillon en collaboration avec les Directions des Antiquités Historiques de Provence et de  
Côte d'Azur.

présentation de

Patrice Arcelin, texte  
Yves Rigoir, illustrations

*Le texte qui suit représente la synthèse des réflexions communes de cette journée. Il est présenté de telle façon qu'il puisse servir de code au dessinateur et, d'une manière plus générale, au céramologue. Bien entendu, cette table-ronde n'a pu aborder tous les problèmes et les cas particuliers qui peuvent se présenter. Son but était de fixer les règles essentielles et de les codifier. C'est à l'utilisateur qui rencontrera des cas d'espèce non traités ici de réaliser sa représentation graphique dans le même esprit et la même logique que le reste du code.*

*Aux archéologues qui auront le courage, voire la sagesse, de remettre en question leurs habitudes de travail, l'application de ce code permettra de créer un langage visuel bien établi qui ne devrait plus être sujet, comme par le passé, aux hésitations ou à l'incompréhension qui débouchent inévitablement sur un certain doute scientifique.*

#### *Recommandation importante*

Il est vivement conseillé aux dessinateurs qui utilisent cette normalisation de l'indiquer clairement en note infrapaginale des publications, selon la formule suivante :

Représentation des céramiques conforme à la Normalisation de Montpellier (1976)  
(P. Arcelin et Y. Rigoir, *Normalisation du dessin en céramologie*, n° spécial 1 *Doc. Arch. Mérid.*, 1979).

- 1- A l'invitation de la Direction des Antiquités Historiques du Centre, en Mai 1971. Compte-rendu dans *R.A.C.*, XII, 3-4, 1973, p. 345-348.
- 2- Y. Rigoir, *Le dessin technique en céramologie*, Publication du Laboratoire d'Etude et de Documentation des Sigillées Paléochrétiennes, Lambesc, 1975, 95p.

## 1. LES FORMES

### 1.1. PRINCIPES GENERAUX

Les principes généraux adoptés pour le dessin de vases en céramique sont ceux définis dans l'ouvrage d'Y. Rigoir (3). On ne rappellera ici que les principes fondamentaux.

#### 1.1.1. Définition des éléments constituant le dessin d'un vase (fig. 1)

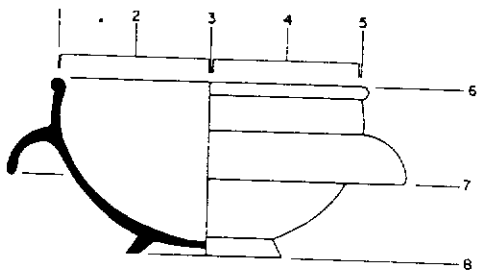


Fig. 1 - 1 Section ; 2 Vue intérieure ; 3 Ligne de séparation des vues intérieure et extérieure ; 4 Vue extérieure ; 5 Profil ; 6 Plan d'ouverture ; 7 Plan intermédiaire ; 8 Plan de base.

#### 1.1.1.1. Plan d'ouverture (fig. 1,6), plan de base (fig. 1,8), plans intermédiaires (fig. 1,7) :

Ces différents plans sont représentés par des segments rectilignes, parallèles et horizontaux (voir aussi 1.1.3).

#### 1.1.1.2. Limite des vues extérieure et intérieure (fig. 1,3) :

Le dessin est divisé en deux parties symétri-

ques de part et d'autre d'une ligne verticale, appelée ligne de limite ou de séparation entre les vues extérieure et intérieure.

#### 1.1.1.3. Section et coupe :

La section est la tranche de vase (fig. 1,1) obtenue en faisant passer un plan vertical par l'axe de rotation du vase.

La coupe (fig. 1,2) est définie comme ce qui est visible après que l'on ait coupé le vase : elle comprend donc la section et la vue des parties restantes.

#### 1.1.1.4. Vue extérieure et profil :

La vue extérieure (fig. 1,4) est ce que voit un observateur placé devant le vase perpendiculairement à l'axe et théoriquement à l'infini ; le dessin de céramique ne rend pas la perspective (voir 1.1.2.4.).

Le trait qui limite le dessin de la surface extérieure du vase est appelé profil (fig. 1,5).

#### 1.1.2. Représentation des différents éléments du dessin

##### 1.1.2.1. Plan d'ouverture, plan de base, plans intermédiaires :

Ces plans sont matérialisés par des traits continus (voir 1.1.3.).

##### 1.1.2.2. Limite des vues extérieure et intérieure :

Cette limite est matérialisée par un trait continu (voir 1.1.3.) qui s'arrête sur les plans d'ouverture et de base, et qui ne les dépasse en aucun cas.

3- Y. Rigoir, *ibid.*

### 1.1.2.3. Section et coupe :

La section est remplie en aplat noir. Exceptionnellement, lorsque la section présente une très grande surface, il est possible de la hachurer.

Exemple : dessin de *dolium* prévu pour une réduction R 1:10, la section sera remplie en aplat noir. Mais pour un détail de bord de *dolium* prévu pour R 1:3, il est possible de hachurer la section, afin d'éviter une tache noire dans la mise en page. La vue intérieure doit être traitée comme la vue extérieure (voir 1.1.2.4.) (fig.2).

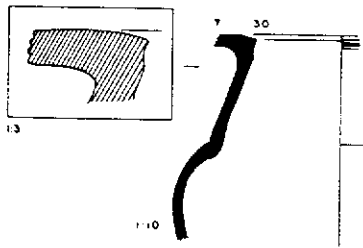


Fig. 2 -

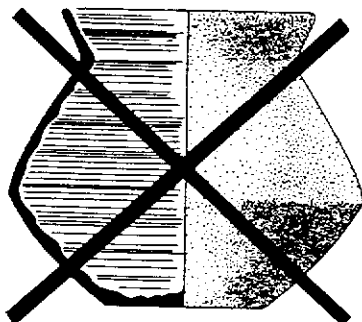
### 1.1.2.4. Profil et vue extérieure :

Le profil est matérialisé par un trait continu (voir 1.1.3.). Comme le dessin de céramique n'est pas un dessin en perspective (voir 1.1.1.1.), on évitera de rendre la courbure des vues extérieure et intérieure par des ombres, des pointillés ou des hachures diverses : il serait illogique de refuser la perspective et de représenter néanmoins la courbure (fig.3).

### 1.1.3. Les traits continus

#### 1.1.3.1. Traits concernant la forme :

Tous les traits concernant la forme (c'est à dire les traits de matérialisation du profil, du plan d'ouverture, du plan de base, des plans intermédiaires, de la ligne de sépara-



tion des vues extérieure et intérieure) doivent être tracés avec la même plume.

### 1.1.3.2. Rapport entre les traits et la section :

Aucun trait, quel qu'il soit, ne doit toucher la section. Sur un dessin original, prévu pour une réduction R 1:3, les traits s'arrêtent à 3mm de la section (soit après réduction, à 1mm. Pour les autres coefficients de réduction, prévoir sur l'original l'espace en conséquence) (voir par exemple fig.1).

### 1.1.4. Les traits discontinus

#### 1.1.4.1. Restitution des parties manquantes :

Employer des tirets de 3mm, séparés par des espaces de 2mm (pour R 1:3) (voir par exemple fig.15).

#### 1.1.4.2. Indication d'orientation difficile :

Employer des tirets de 5mm, séparés par des espaces de 5mm (pour R 1:3) (voir fig.11).

### 1.1.5. Les traits de liaison

Ils sont nécessaires pour relier les vues complémentaires au dessin principal (vues de face, vues en plan, agrandissements). Les traits de liaison doivent mesurer 5mm (pour R 1:3) (fig.2 et 29).

## 1.2. DESSIN COMPLET DU VASE

Ce type de dessin comprend la coupe et la vue extérieure. Il est préférable, dans tous les cas, pour une bonne visualisation de l'objet. Pour des cas d'utilisation d'un dessin partiel, voir cependant 1.3.

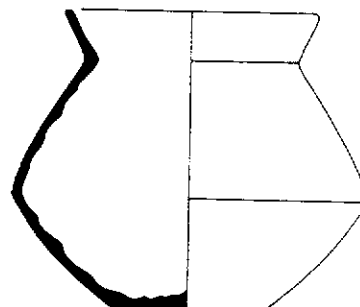


Fig. 3 -

### 1.2.1. Cas du vase complet

#### 1.2.1.1. Définition :

Du point de vue du dessinateur, le vase sera dit complet :

- ou bien lorsqu'on possède la totalité du vase,
- ou bien lorsqu'on possède assez de tessons, depuis le bord jusqu'à la base, disposés de telle manière que, par recouvrements, il soit possible, sans incertitude, de restituer une section du vase dont, à la fois :
  - il ne manque aucune partie
  - on peut mesurer le diamètre
  - on peut mesurer l'inclinaison.

#### 1.2.1.2. Indication du diamètre d'ouverture :

L'indication chiffrée du diamètre d'ouverture est facultative, mais conseillée dans la plupart des cas.

#### 1.2.1.2.1. Mode d'indication du diamètre d'ouverture :

La mesure est celle du diamètre, exprimée en centimètres, sans indication d'unité. Ex : 18. Les chiffres doivent être placés au début du trait horizontal de l'ouverture, côté coupe, et à 3mm au-dessus de ce trait (pour R 1:3) (fig.4 et suiv.).

Il faut utiliser des chiffres simples, facilement lisibles. Ex : chiffres bâtons correspondant à une hauteur de 14 à 16 points (normalisation Letraset), soit 3 à 4mm (Univers 55).

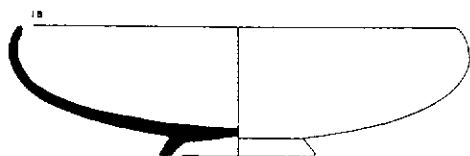


Fig. 4 -

#### 1.2.1.2.2. Précautions à prendre :

- Si la mesure a été effectuée au point de contact du sommet du vase avec un plan horizontal (point de tangence du bord), procéder comme indiqué à 1.2.1.2.1. (fig.4)
- Si la mesure a été effectuée en un autre point, ou s'il peut y avoir doute (cas d'un vase à marli horizontal, par exemple), matérialiser le point où la mesure a été effectuée par un symbole en forme de triangle effilé de 3 à 5mm, placé côté

coupe, au-dessus de la section, sur la même ligne que le nombre (fig.5).

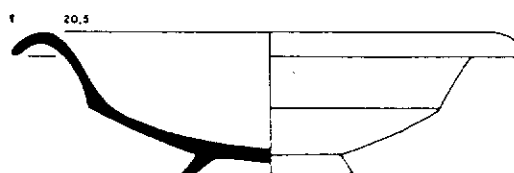


Fig. 5 -

#### 1.2.1.2.3. Indications d'un diamètre approximatif (fig.6) :

- ou bien, faire précéder le nombre du signe  $\approx$ . Ex :  $\approx 18$
- ou bien, indiquer la fourchette d'imprécision. Ex : 17-19



Fig. 6 -

#### 1.2.1.3. Vase irrégulier, par suite de déformation involontaire :

Ce paragraphe concerne un vase voilé, ou bancal. Pour les déformations volontaires, voir 1.6.

#### 1.2.1.3.1. La déformation est légère :

Dans ce cas, représenter le vase de façon idéalisée, c'est à dire symétrique de part et d'autre de la limite des vues extérieure et intérieure. Pour cela, choisir une moyenne donnant l'aspect du vase avant déformation (appréciation de l'archéologue). Si nécessaire, indiquer le défaut dans le catalogue.

#### 1.2.1.3.2. La déformation est prononcée :

Cette appréciation est du ressort de l'archéologue. Pour fixer les idées, on considérera, par exemple, qu'une déformation est prononcée quand elle accuse un décalage supérieur à 20 grades par rapport à la position normale.

Dans ce cas, représenter les deux extrêmes, c'est à dire, le point le plus haut à la section, et le point le plus bas sur le profil. La section et le profil dans leur ensemble rendront compte des déformations extrêmes du vase, selon un plan vertical (fig.7). Pour les déformations selon un autre plan, voir 1.2.1.3.3..

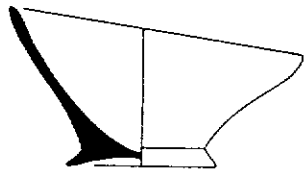


Fig. 7 -

#### 1.2.1.3.3. Autres déformations :

Joindre une vue en plan au dessin principal (voir 1.1.5.).

#### 1.2.1.4. Représentation des changements de courbure :

##### 1.2.1.4.1. Changement de courbure selon une arête vive :

Il doit être représenté sur la vue extérieure ou sur la vue intérieure (ou les deux à la fois), par un trait continu horizontal, tracé avec la même plume que celle utilisée pour le trait du profil (voir 1.1.3.) (fig.8).

Dérogation : En cas de décor sur l'arête, il est possible de supprimer le trait continu, afin d'éviter la surcharge du décor.

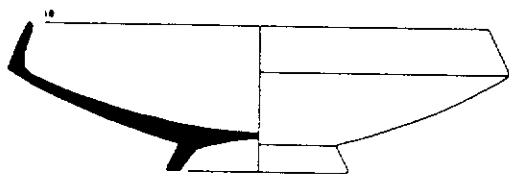


Fig. 8 -

##### 1.2.1.4.2. Changement de courbure selon un profil arrondi :

Ce type de changement n'est pas matérialisé (fig.9).

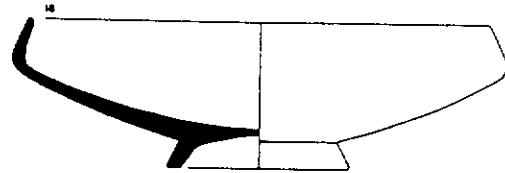


Fig. 9 -

##### 1.2.1.4.3. Sillons de tournage et méplats de tournassage ou de lissage :

En règle générale, on ne doit noter que les changements de courbure affectant la forme, et non ceux dus au façonnage comme les sillons de tournage ou les méplats de tournassage. Cependant, lorsqu'on veut mettre en valeur un détail de cette nature, voir 1.2.1.5.

##### 1.2.1.5. Représentation d'un détail de la pièce :

Lorsqu'il est nécessaire de représenter un détail à une échelle plus grande que celle du dessin principal, il faut dessiner la partie du vase concernée dans un cartouche, en lui donnant la même orientation que celle qu'elle a sur le dessin principal. Indiquer l'échelle, après réduction, à côté du cartouche, ou bien, placer une échelle graphique à l'intérieur du cartouche. Enfin, relier le cartouche au dessin principal (voir 1.1.5.) (fig.10).

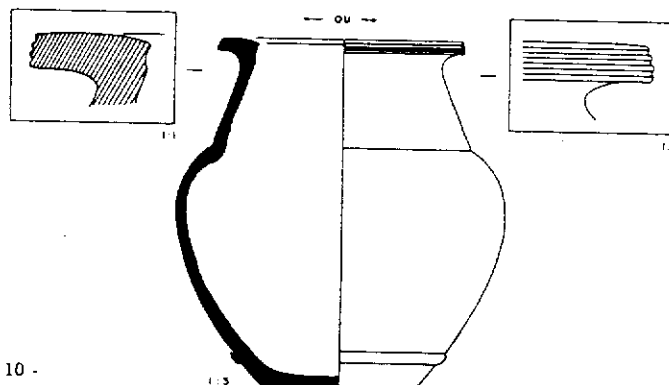


Fig. 10 -



#### 1.2.1.6. Représentation d'une orientation difficile :

Lorsque l'orientation n'est pas sûre, il faut matérialiser l'orientation probable par un trait discontinu, qu'il s'agisse de l'orientation du plan d'ouverture, du plan de base, des plans intermédiaires ou de la ligne de séparation des vues extérieure et intérieure (voir 1.1.4.2.) (fig.11).

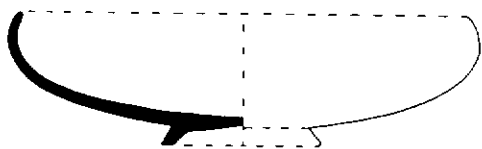


Fig.11 -

#### 1.2.2. Cas du vase fragmentaire

##### 1.2.2.1. Définition :

Cas du vase dont on ne possède pas assez de fragments jointifs pour en dessiner la forme complète selon un plan vertical (comme en 1.2.1.), et qui n'est pas restituable (comme indiqué en 1.2.3.).

##### 1.2.2.2. Représentation de la limite de la section :

Elle doit être dentelée pour montrer qu'il y a brisure.

##### 1.2.2.3. Représentation des limites sur les vues extérieure et intérieure :

La brisure sera marquée par un trait théorique, brisé et linéaire (ne pas faire d'ondulations). Il ne faut représenter les contours de la brisure réelle que si elle a un rapport avec un décor (voir 2.3.3.2.2., 2.3.3.2.1.2. et 2.3.3.3.2.1.) (fig.12).

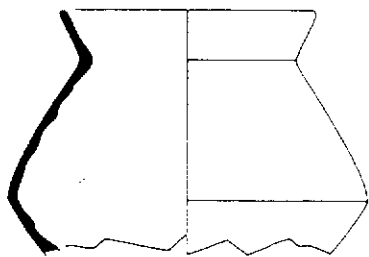


Fig.12 -

##### 1.2.2.3.1. Dérogations :

Il ne faut pas marquer de brisure si cela doit gêner la compréhension du dessin :

Ex : bord d'assiette faceté cassé sous une facette, ou pied cassé net au départ de la panse (fig.13).

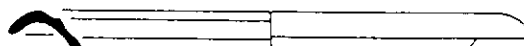


Fig.13 -

1.2.2.3.2. Dans le cas d'une base de vase cassée près du niveau du pied et dont le fond interne est nettement plus haut que le niveau de la cassure, une représentation de la brisure sur la vue extérieure s'impose, pour que le dessin demeure compréhensible. La cassure peut alors être remplie au pointillé. C'est un cas tout à fait exceptionnel (fig.14).

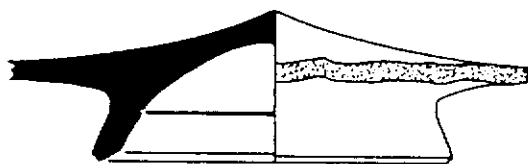


Fig.14 -

##### 1.2.2.4. Représentation des contours exacts du (ou des) tesson (s) :

Cette représentation est à proscrire, sauf en cas de décor interrompu par la brisure (voir 2.3.3.2.1.2. et 2.3.3.2.2.).

##### 1.2.2.5. Représentation de l'épaisseur de la cassure :

Cette représentation est à proscrire en règle générale, sauf dans le cas envisagé ci-dessus (1.2.2.3.2.).

##### 1.2.2.6. Représentation des changements de courbures :

Mêmes conventions qu'en 1.2.1.4.

##### 1.2.2.7. Agrandissement d'un détail :

Mêmes conventions qu'en 1.2.1.5.

#### 1.2.3. Cas du vase à reconstituer graphiquement à partir de fragments non jointifs

##### 1.2.3.1. Définition :

Cas du vase dont on possède des fragments non jointifs, qui permettent toutefois de se faire une idée de sa forme. Le dessin doit indiquer quelles sont les limites de l'incertitude.

1.2.3.2. Si la reconstitution logique est possible :

- Laisser dans la section, sur la ligne de séparation des vues extérieure et intérieure et sur le profil, un blanc indiquant les parties manquantes, et raccorder les parties existantes par un trait discontinu (selon 1.1.4.1.) (fig.15).

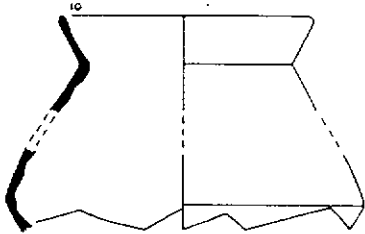


Fig. 15 -

- Les sections sont à denteler (comme en 1.2.2.2.).

- Sur les vues extérieure et intérieure, ne représenter que les brisures inférieure ou supérieure ou les deux, selon les directives de 1.2.2.3. Ne pas surcharger le dessin par des brisures intermédiaires, sauf si elles intéressent un décor et, dans ce cas, représenter les contours exacts des brisures (se reporter à 2.3.3.2.1.2., 2.3.3.2.2. et 2.3.3.3.2.1.) (fig.16).

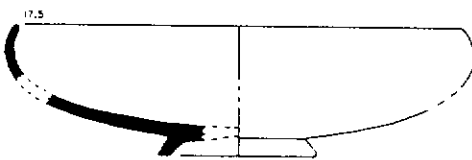


Fig. 16 -

Remarque : La restitution d'une partie manquante en trait discontinu, lorsqu'elle est possible, ne doit cependant être exécutée que si elle est indispensable à la compréhension du dessin ; mais il faut se garder d'en abuser.

Ex : Dans le cas d'un vase cassé au niveau de l'amorce du pied, il est possible de restituer le pied en trait discontinu, mais on devra se dispenser de figurer la brisure inférieure de la pièce, afin d'éviter une surcharge du dessin (fig.17).

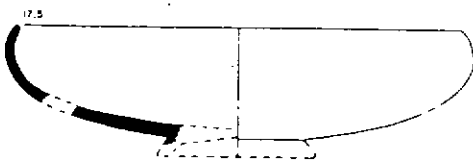


Fig. 17 -

1.2.3.3. Si la restitution est incertaine :

Représenter les éléments de forme que l'on possède, soit les uns à côté des autres, soit les uns sous les autres, et les relier par un trait (voir 1.1.5.) (fig. 18).

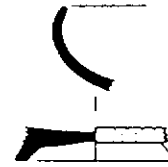


Fig. 18 -

### 1.3. DESSIN PARTIEL D'UN VASE

#### 1.3.1. Définition

On appellera dessin partiel d'un vase, un vase représenté par sa seule section.

Ce type de dessin peut être utilisé pour :

- montrer les variantes de forme d'un type de vase par ailleurs entièrement dessiné (variantes du bord, par exemple).  
- montrer un élément dont on ne peut mesurer le diamètre, ou que l'on ne peut orienter, mais qui présente un intérêt (parce qu'il porte un décor, par exemple).

#### 1.3.2. Section

Se reporter en 1.1.1.3. et 1.2.2.2.

#### 1.3.3. Représentation de l'orientation

1.3.3.1. Quand le tesson a un bord ou un fond :

L'orientation doit être matérialisée par un trait horizontal d'une longueur minimale de 3cm (pour une réduction prévue de R 1:3). Pour le début de ce trait, voir 1.1.3.2. (fig.19).



Fig. 19 -

Si le dessin mesure plus de 3cm de large, prolonger ce trait jusqu'à l'aplomb du point de la section le plus loin vers la droite (fig.20).



Fig.20 -

1.3.3.2. Quand le tesson n'a ni bord ni fond :  
Ne pas matérialiser l'orientation (fig.21).



Fig.21 -

1.3.3.3. Représentation d'une orientation difficile :  
Pour la longueur du trait, comme 1.3.3.1..  
Pour le type de trait, voir 1.2.1.6. (fig.22).



Fig.22 -

1.3.4. Indication du diamètre d'ouverture

1.3.4.1. Quand le tesson a un bord :  
Se reporter en 1.2.1.2. (fig.23 et 24).



Fig. 23 -



Fig. 24 -

1.3.4.2. Quand le tesson est un fond, ou un élément sans bord ni fond :

On peut, si nécessaire, indiquer le diamètre. La flèche indique le point où il a été mesuré, et elle doit se trouver sur la même ligne horizontale que le nombre (fig.25).



Fig.25 -

1.3.5. Représentation des changements de courbure

1.3.5.1. Changement de courbure selon une arête vive :  
Tracer un trait horizontal d'1cm de long, du côté concerné de la section, au niveau de l'arête, et commençant à 3mm de la section (valable pour un dessin prévu pour R 1:3) (fig.26).

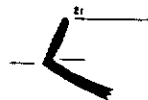


Fig.26 -

1.3.5.2. Autres cas :

Se reporter en 1.2.1.4.2. et 1.2.1.4.3.

## 1.4. REPRESENTATION DES ADJONCTIONS

1.4.1. Définition et précautions à prendre

Pour la définition complète, se reporter à l'ouvrage d'Y.Rigoir, *op.cit.*, p.46. Cette partie concerne essentiellement les anses, les goulots et les pieds multiples.

La place des adjonctions sur le dessin en indique le nombre. Elles ne doivent donc pas être disposées au hasard (voir en 1.4.3. et 1.4.8.).

Il est nécessaire d'indiquer dans le catalogue l'état de conservation du vase, et de noter, en particulier, le nombre d'adjonctions probables sur la partie non conservée (voir 1.4.9.).

1.4.2. Principes généraux du rendu

1.4.2.1. Coupes d'une adjonction (fig.27) :

Il y a deux types de coupes :

- coupe "verticale" : c'est la coupe engendrée par un plan vertical passant par l'axe de révolution du vase et par le milieu de l'adjonction.

- coupe transversale : c'est la coupe obtenue en faisant passer un plan perpendiculairement à la direction de l'adjonction.

## 1.4.2.1.1. Coupe verticale :

Elle doit passer par le milieu de l'adjonction. Sa section est représentée par un aplat noir. On la dégage de la section de la paroi du vase en laissant entre les deux un espace blanc d'1 à 2mm (pour un dessin à réduire à R 1:3 ; pour les autres coefficients de réduction, agir en conséquence).

## 1.4.2.1.2. Coupe transversale :

Complémentaire de la précédente, elle doit être orientée dans le même sens qu'elle et, de préférence, placée au-dessus. De part et d'autre de la coupe verticale, deux petits traits doivent indiquer l'emplacement de la coupe transversale (traits d'une longueur de 3mm, à une distance de 3mm, pour un dessin à réduire à R 1:3).

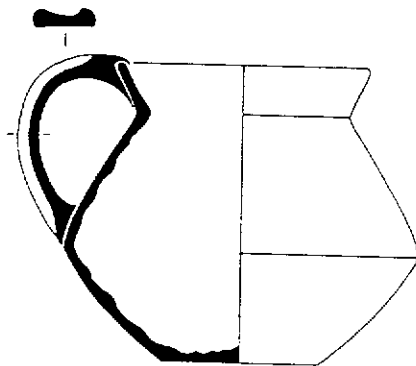


Fig. 27 -

## 1.4.2.2. Adjonction représentée sur la vue extérieure :

Il faut éliminer autant que possible les rendus au pointillé, et préférer le trait. Le pointillé peut se confondre avec un rendu de traitement de surface (voir 4. Annexe) et alourdit le dessin. Il ne faut l'utiliser que lorsqu'il s'avère impossible de représenter autrement l'adjonction.

## 1.4.2.3. Adjonction représentée de face ou en plan :

Certaines adjonctions peuvent nécessiter des vues de face ou en plan. Dans le cas d'une adjonction située côté coupe, la vue de face sera placée à sa gauche. La vue de dessus sera développée au-dessus du dessin du vase ; la vue inférieure, au-dessous. Ces vues devront toujours être orientées par rapport au dessin principal.

## 1.4.3. Cas d'adjonction unique

(se reporter d'abord en 1.4.2.)

## 1.4.3.1. Emplacement :

Une adjonction unique est à mettre toujours du côté coupe, et elle doit être représentée en coupe (fig. 28).

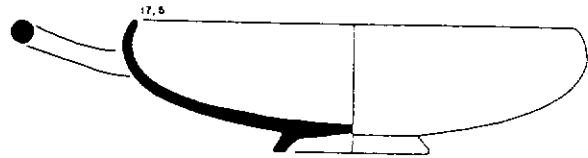


Fig. 28 -

## 1.4.3.2. Cas d'une anse verticale bifide ou en haricot :

La coupe passe par le milieu de l'anse, donc dans sa partie la plus mince. On représentera en aplat noir la partie traversée par le plan de coupe (section), et on laissera en blanc les parties plus grandes, telles qu'elles pourraient être vues si l'objet avait été effectivement coupé (voir fig. 27).

## 1.4.3.3. Autres types d'anse complexe :

Le dessin peut être complété si nécessaire par une vue de face à gauche de la coupe, ou bien par une vue en plan au-dessus de la coupe, ou encore par les deux à la fois. Les vues complémentaires sont à relier au dessin principal, comme indiqué en 1.1.5. (fig. 29).

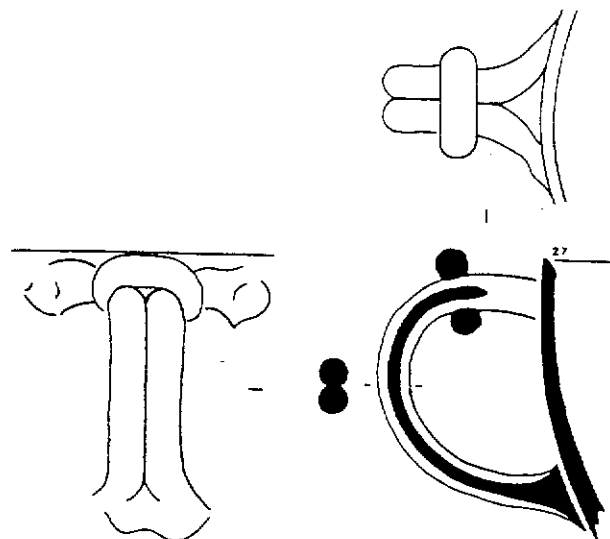


Fig. 29 -

## 1.4.3.4. Coupe transversale :

Se reporter en 1.4.2.1.2.

## 1.4.4. Cas d'adjonctions doubles, symétriques et identiques

(se reporter d'abord en 1.4.2.)

## 1.4.4.1. Emplacement :

Une des adjonctions (la plus complète) est à dessiner en coupe, côté coupe, l'autre adjonction, à droite, sur le profil. Faire déborder l'adjonction sur la vue extérieure, selon l'endroit de son application sur le vase. Selon les besoins, il est possible d'ajouter au dessin une vue de face ou en plan, à disposer comme indiqué en 1.4.2.3. et 1.4.3.3. (fig.30).

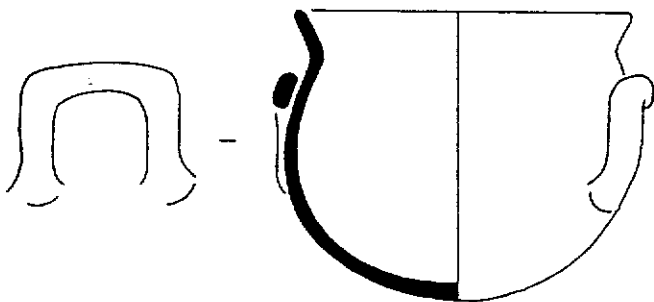


Fig.30 -

## 1.4.4.2. Coupe transversale :

Se reporter en 1.4.2.1.2.

## 1.4.5. Cas d'adjonctions doubles différentes

(se reporter d'abord en 1.4.2.)

## 1.4.5.1. Emplacement

Si l'une des deux adjonctions est un élément de préhension, il faut la représenter côté coupe, en coupe. L'autre sera repré-

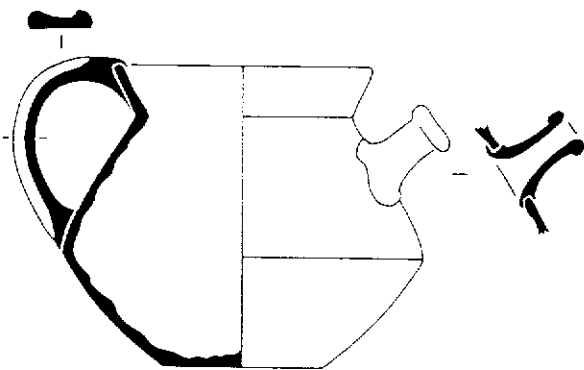


Fig. 31 -

sentée de profil, comme indiqué en 1.4.4.1. (voir aussi 1.4.9.) (fig.31).

## 1.4.5.2. Coupe transversale de l'adjonction de gauche :

Se reporter en 1.4.2.1.2.

## 1.4.5.3. Coupes de la deuxième adjonction :

Si les coupes sont nécessaires, les disposer comme suit : la coupe verticale et la coupe transversale seront dessinées à droite de la vue extérieure. La coupe verticale doit être orientée comme sa représentation sur le dessin principal. Ne pas oublier de les relier au dessin principal (voir 1.1.5.) (fig.31).

## 1.4.6. Cas d'adjonctions triples, régulièrement disposées et identiques

(se reporter d'abord en 1.4.2.)

## 1.4.6.1. Emplacement :

Une adjonction doit être dessinée en coupe sur la section ; une autre, vue de face, au milieu du côté vue extérieure (ce qui sous-entend qu'il y en a une autre, symétrique, sur la face arrière du vase) (fig.32).



Fig.32 -

## 1.4.6.2. Coupe transversale :

Se reporter en 1.4.2.1.2.

## 1.4.6.3. Cas de vase tripode :

Dessiner un pied en coupe, sur la section, les deux autres du côté de la vue extérieure légèrement décalés (fig.33).

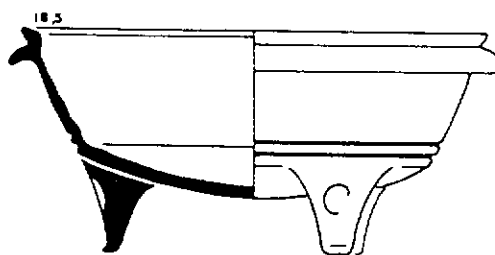


Fig.33 -

1.4.7. Cas d'adjonctions quadruples, régulièrement disposées et identiques

(Se reporter d'abord en 1.4.2.)

1.4.7.1. Emplacement :

Dessiner :

- une adjonction en coupe, côté coupe
- une adjonction au trait, côté profil (voir 1.4.4.1.)
- une adjonction au trait, sur la ligne de séparation des vues extérieure et intérieure, en la représentant de face, avec un cartouche de débordement de la ligne de séparation (cette disposition sous-entend qu'il y a obligatoirement une quatrième adjonction, symétrique, sur la face arrière du vase) (fig. 34).

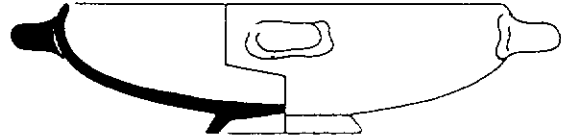


Fig. 34 -

1.4.7.2. Coupe transversale :

Se reporter en 1.4.2.1.2.

1.4.7.3. Cas d'un vase à quatre pieds :

On peut, soit procéder comme en 1.4.7.1. avec cartouche de débordement de la ligne de séparation, soit couper le pied situé sur la ligne, et le dessiner vu de face du côté de la vue extérieure. A gauche de la ligne de séparation, représenter le quatrième pied en vue intérieure.

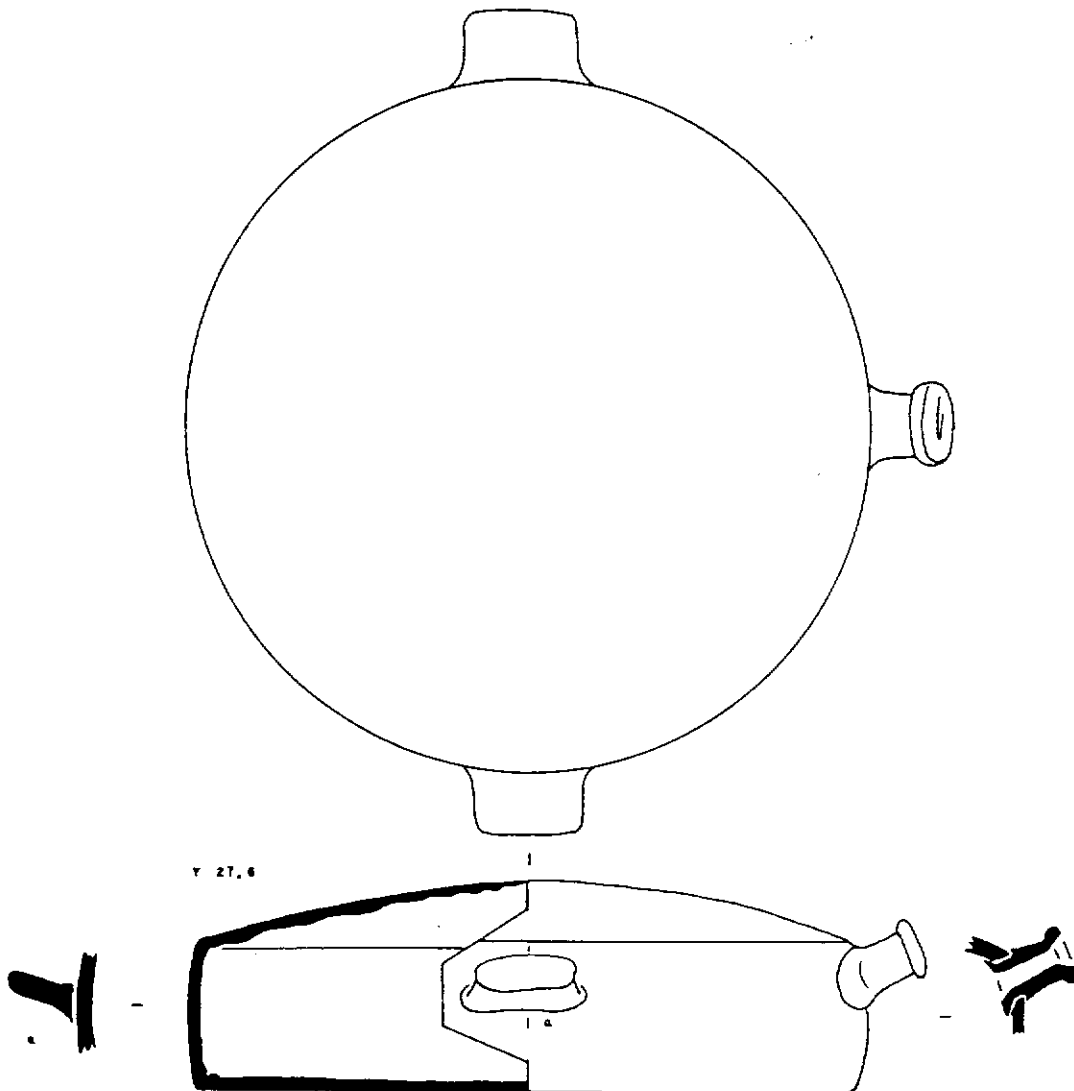


Fig. 35 -

#### 1.4.8. Adjonctions différentes sur un même vase, ou irrégulièrement disposées.

(Se reporter d'abord en 1.4.2.)

##### 1.4.8.1. Emplacement :

S'il y a un élément de préhension, le placer de préférence du côté coupe, si cela est possible. La section ne doit pas rendre compte de la déformation de la paroi au point de contact d'une adjonction.

##### 1.4.8.2. Règle générale :

Multiplier les vues en plan, les vues de face, ainsi que les coupes des adjonctions (voir 1.1.5.) (fig.35).

#### 1.4.9. Le nombre des adjonctions est incertain

Lorsqu'on ne possède qu'un fragment de vase portant une adjonction, ne pas restituer le symétrique de celle-ci équivaut à affirmer qu'il n'y en a jamais eu d'autres. Dans le cas contraire où l'archéologue juge probable l'existence d'autres adjonctions, il faut les restituer à leur place supposée, en traits discontinus (voir 1.1.4.1.), en ajoutant un point d'interrogation en leur centre (de 6 à 8mm de haut, pour R 1:3) (fig.36).

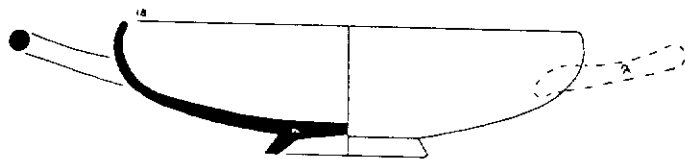


Fig.36 -

## 1.5. REPRESENTATION DES PERFORATIONS

### 1.5.1. Principe

Du côté de la coupe, dans la section, on ne doit représenter que les perforations se rapportant à l'usage premier du vase : trous de suspension, trous des faïsselles, etc.. Le cas échéant, compléter par des indications dans le catalogue.

### 1.5.2. Les trous de réparation

Ne les représenter — si on le juge utile — que du côté de la vue extérieure (fig.37).

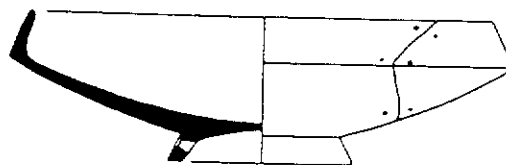


Fig.37 -

## 1.6. REPRESENTATION DES DEFORMATIONS VOLONTAIRES, DES DECOUPES ET DES VASES QUI NE SONT PAS DES SOLIDES DE REVOLUTION

### 1.6.1. Définition des déformations volontaires et des découpes

Ce sont des modifications voulues par le potier (exemple : bec verseur obtenu par le pincement d'une embouchure initialement ronde) (fig.38).

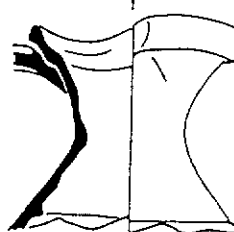
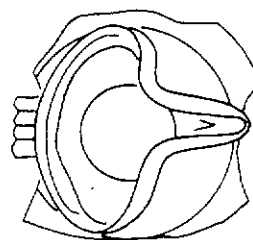


Fig.38 -

### 1.6.2. Représentation

Se reporter aux pages 51 à 53 de l'ouvrage d'Y.Rigoir (*op.cit.*). Ne pas hésiter à multiplier les plans, les vues de détail, qui sont à relier au dessin principal (comme indiqué en 1.1.5.). Chaque cas étant un cas d'espèce, le

dessinateur doit adapter son dessin dans l'esprit de ce code. Lorsque le vase est très compliqué, il convient d'accompagner le dessin de bonnes photographies.

### 1.6.3. Représentation des adjonctions

Les placer toujours de préférence à gauche, côté coupe. En ce qui concerne les lampes, on placera l'anse à gauche et le bec à droite.

## 1.7. RENDUS DES ASPECTS ET DES TRAITEMENTS DE SURFACE

### 1.7.1. Cas des céramiques tournées et moulées

#### 1.7.1.1. Principe :

Il faut éviter les surcharges inutiles, c'est pourquoi on ne représentera pas sur les vues extérieure et intérieure les méplats de tournassage et les sillons de tournage. Cependant, en cas de besoin, voir 1.2.1.5.

#### 1.7.1.2. Cas du vase traité uniformément :

Quand le vase est soit uniformément enduit, soit laissé brut, le dessin doit être laissé blanc. Pour les autres cas, voir les décors en 2.2.1.3. à 2.2.1.7.

### 1.7.2. Cas des céramiques modelées

(Voir Annexe 4).

## 2. LES DECORS

### 2.1. PRINCIPES GENERAUX

2.1.1. Priorité absolue à la clarté et à l'exactitude

2.1.2. Plus un décor est complexe, plus le dessin doit être complet.

2.1.3. Abolition de la perspective, sauf dans le cas envisagé en 2.3.3.3.2.3.

2.1.4. Préférence accordée au rendu en noir, quelle que soit la technique employée pour le décor. On n'utilisera les trames qu'à partir du moment où le décor est complexe, ou bien lorsqu'il s'agit d'une très grande surface uniforme, ou bien encore à partir du moment où il faut différencier plusieurs éléments (décors superposés, par exemple). En cas d'emploi de trames, il ne faut pas oublier de les légènder.

2.1.5. Le catalogue doit expliciter et compléter les données du dessin, en indiquant, notamment, le type de technique employée pour le décor (peinture, incision, etc...).

### 2.2. LE RENDU

#### 2.2.1. Les décors en aplat (décors peints)

##### 2.2.1.1. Principe :

Seule doit ressortir la décoration. Si le vase est peint ou trempé uniformément, ce n'est pas un décor, mais un aspect de surface (se reporter en 1.7.1.2.).

2.2.1.2. Il y a une seule couleur sur un fond uniforme ou brut :

Rendre cette couleur en noir (fig.39) ou, si cela s'impose, à l'aide d'une trame mécanique.

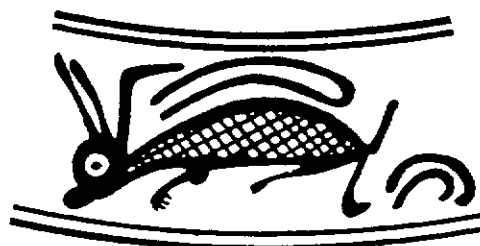


Fig.39



2.2.1.3. Il y a plusieurs couleurs différentes sur un fond uniforme ou brut :

Comme dans le cas envisagé en 2.2.1.1., laisser le fond blanc. Rendre les diverses couleurs du décor par des trames, sans oublier de légendiser le dessin (fig. 40).

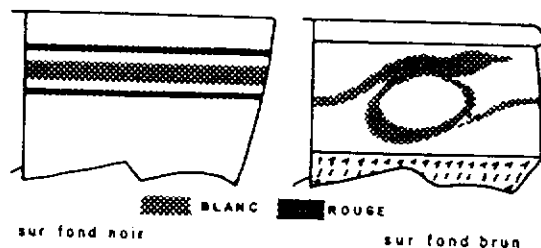


Fig. 40 -

2.2.1.4. Vase peint uniformément, avec filets ou zones réservées :

C'est le seul cas où l'on inversera le principe exprimé en 2.2.1.1., pour rendre compte des réserves qui, ici, concourent au décor. Laisser les zones réservées en blanc, traiter le reste en noir, ou en gris à l'aide de trames mécaniques (au choix) (fig. 41).

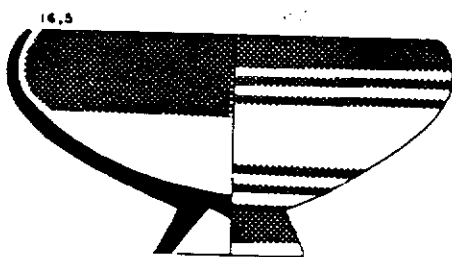


Fig. 41 -

2.2.1.5. Même cas que 2.2.1.4. avec, en plus, un autre décor ou plusieurs couleurs :

Même traitement des zones réservées qu'en 2.2.1.4. Pour le reste, utiliser les trames légendées avec (ou sans) le noir.

2.2.1.6. Cas exceptionnel : il est nécessaire de rendre les dégradés de peinture :

Dessin à traiter au pointillé fait à la main (fig. 42).

2.2.2. Les décors en creux (sillons, décor au brunissoir, impressions, estampilles, incisions, ...)

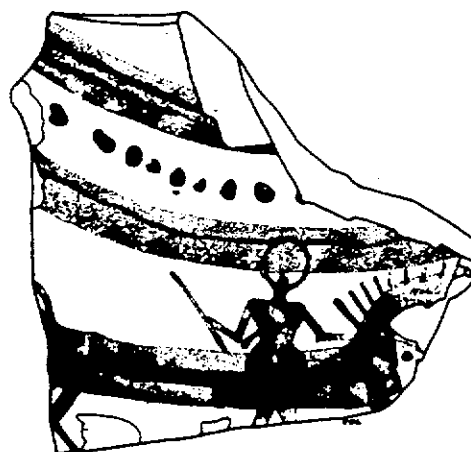


Fig. 42 -

2.2.2.1. Principe :

Tout décor en creux doit être rendu en noir. Dans le catalogue, il faut expliciter la technique de décoration employée par le potier.

2.2.2.2. Cas des estampilles :

Ce point a été particulièrement discuté pendant la table-ronde car, dans certains cas, les habitudes de travail vont à l'encontre du principe de 2.2.2.1. : on représente parfois en noir ce qui est en relief (lettres, par exemple) parce que c'est plus facile, mais alors, il devient difficile de donner logiquement les limites du cartouche et l'on risque d'introduire des équivoques. Le seul tracé du cartouche est à proscrire. Il est donc conseillé de faire en aplat noir ce qui est en creux et de laisser les reliefs en blanc (fig. 43).



Fig. 43 -

2.2.2.3. Cas des cannelures horizontales :

Elles ont été considérées comme un élément de la forme, et non comme un décor. On ne doit donc pas les noircir, mais les traiter comme des changements de courbure successifs (voir 1.2.1.4.1.).

Dans le cas où un vase présente à la fois des cannelures horizontales et des cannelures obliques, on traitera l'ensemble sans les noircir, par souci d'uniformisation.

Il ne faut pas confondre les cannelures horizontales avec les sillons ; la limite entre sillon et cannelure est du ressort de l'appréciation de l'archéologue, comme il en est de la distinction entre sillon et gorge de façonnage. Le sillon considéré comme un décor sera rendu en noir.

### 2.2.3. Le décor en relief (cordons rapportés, décors moulés ou rapportés)

Cette question a été discutée pendant la table-ronde, et l'on a admis une certaine variété dans le rendu. Du côté de la vue extérieure, il est conseillé de rendre ces décors au trait, ce qui est généralement suffisant. On peut néanmoins rendre un léger modelé, au pointillé, par exemple.

## 2.3. MISE EN PLACE DES DECORS

### 2.3.1. Représentation du décor sur la section

#### 2.3.1.1. Principe :

Sur la section, les décors en creux ou en relief ne seront représentés que s'ils sont à la fois continus, rectilignes et horizontaux. Les décors discontinus, courbes ou non horizontaux, ne sont pas représentés sur la section (voir fig.45).

#### 2.3.1.2. Cas des cordons à dépressions :

Leur coupe doit passer par le centre d'une dépression. Le principe de représentation

est le même que pour la coupe d'une anse bifide (voir 1.4.3.2.) (fig.44).



Fig. 44 -

### 2.3.2. Représentation du décor sur le profil

Tous les creux et les reliefs du décor doivent être notés à l'endroit où aboutit le décor représenté sur la vue extérieure que ce décor soit ou non linéaire, continu ou non, horizontal ou non (fig.45).

### 2.3.3. Représentation du décor sur la vue extérieure (ou intérieure)

#### 2.3.3.1. Règles générales :

##### 2.3.3.1.1. La perspective est abolie.

##### 2.3.3.1.2. Les décors sont représentés soit sur le dessin principal, soit à part, développés ou vus en plan selon le cas.

##### 2.3.3.1.3. Dans le cas où les décors doivent être développés ou vus en plan, il est nécessaire de suivre les indications ci-dessous :

2.3.3.1.3.1. - Quand le décor ne couvre pas tous le vase, son emplacement doit être indiqué sur le dessin principal par une trame.

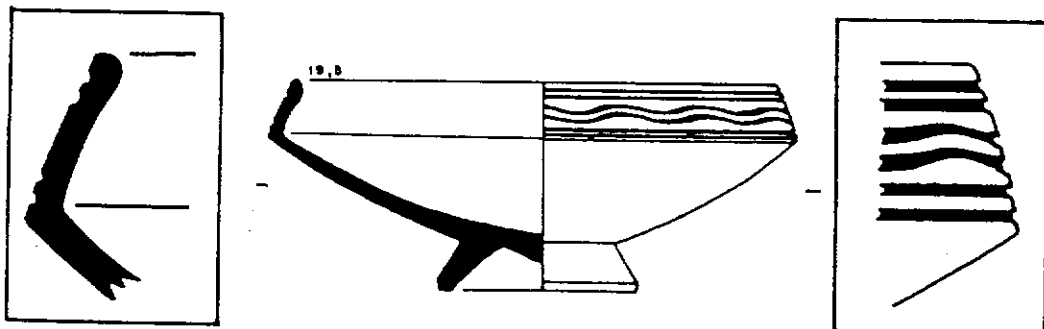


Fig. 45 -

2.3.3.1.3.2. - Le décor externe est représenté sous le dessin principal, quand la courbure du profil est divergente, au-dessus quand elle est convergente (couvertes).

2.3.3.1.3.3. - Le décor interne est représenté au-dessus du dessin principal (inverse de 2.3.3.1.3.2.)

2.3.3.1.3.4. - Les axes de symétrie du dessin principal et des représentations complémentaires doivent coïncider.

2.3.3.1.3.5. - Suivant l'état de conservation du vase ou suivant la complexité du décor, le développement ou la vue en plan ne comprend qu'une portion de cercle, un demi-cercle ou un développement complet (cercle ou bande, selon la forme du vase).

2.3.3.1.3.6. - Pour une représentation en demi-cercle (ou portion de cercle), prendre le centre du cercle à 11mm au-dessus du trait d'ouverture du dessin principal (pour R 1:3).

2.3.3.1.3.7. - Relier les dessins complémentaires au dessin principal, comme indiqué en 1.1.5.

2.3.3.2. Décor sur une surface cylindrique (ou quasiment cylindrique) :

2.3.3.2.1. Cas d'un décor répétitif simple :

Deux cas peuvent se présenter :

2.3.3.2.1.1. - Si l'on possède une surface de tesson décorée supérieure à celle prévue pour la vue extérieure (ou intérieure), toute la partie extérieure (ou intérieure) du dessin est à remplir (fig.46).

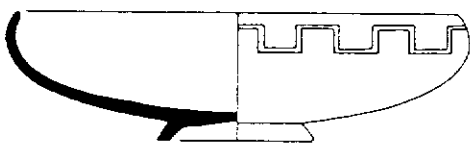


Fig.46 -

2.3.3.2.1.2. - Dans le cas contraire, ne représenter que la partie décorée réellement connue, et noter par un trait les limites exactes du tesson au niveau du décor. Le dessin du décor doit commencer à partir du profil si possible. (fig.47).

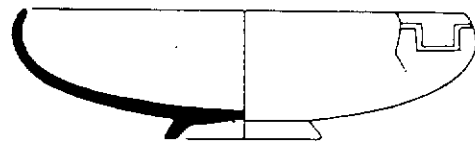


Fig.47 -

2.3.3.2.2. Cas d'un décor complexe, non répétitif :

Deux cas encore peuvent se présenter :

2.3.3.2.2.1. - Si l'on possède un petit tesson pouvant entrer dans la partie prévue pour la vue extérieure (ou intérieure), procéder comme indiqué en 2.3.3.2.1.2.

2.3.3.2.2.2. Si le tesson n'entre pas dans la surface prévue pour la vue extérieure, mais ne dépasse que légèrement la ligne de séparation, déplacer le trait de séparation, comme pour une adjonction quadruple (voir 1.4.7.1.) (fig.48 et 49). Si, au contraire, le tesson déborde largement, développer le décor à l'extérieur du dessin principal, comme indiqué en 2.3.3.1.3. (fig.50).

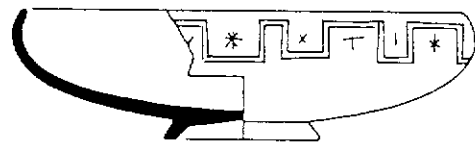
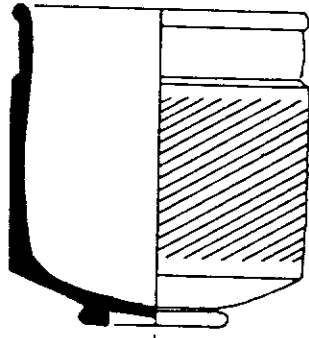


Fig.48 -



Fig.49 -

2.3.3.2.2.3. Si le décor développé constitue une bande complète, ne pas en fermer les extrémités, mais marquer de part et d'autre la ligne de raccord par deux petits traits verticaux de 3mm (pour R 1:3) (fig.50).



D E V E L O P P E M E N T  
C Y L I N D R I Q U E

Fig. 50 -

2.3.3.2.2.4. Si le décor développé est reconstitué à partir de plusieurs fragments et présente des manques, noter les limites exactes des tessons par un trait au niveau du décor.

2.3.3.3. Décor sur une surface conique :

2.3.3.3.1. Principe :

Le décor doit être représenté en plan, ou développé à l'extérieur du dessin, comme indiqué en 2.3.3.1.3. Seule exception, voir 2.3.3.3.2.3.

2.3.3.3.2. Décor répétitif simple :

Trois cas sont à envisager :

2.3.3.3.2.1. Si l'on possède moins de la moitié du vase, représenter la partie connue, en indiquant au trait le contour des tessons.

2.3.3.3.2.2. Si l'on possède plus de la moitié du vase, représenter le décor en plan sur un demi-cercle seulement. Ne pas matérialiser le diamètre de ce demi-cercle, et voir 2.3.3.1.3.6.

2.3.3.3.2.3. Dans le cas d'un motif très simple, rayonnant à partir du fond, il est possible de restituer une certaine perspective, pour éviter une représentation en plan ou un dessin développé, peu utile, à condition que le profil reste parfaitement lisible, et que la déformation imposée au décor par la perspective le laisse reconnaissable (fig. 51).

2.3.3.3.3. Décor complexe :

Développer entièrement la partie du décor connue, quelle que soit la proportion qu'elle représente par rapport à la surface du vase (fig. 52).

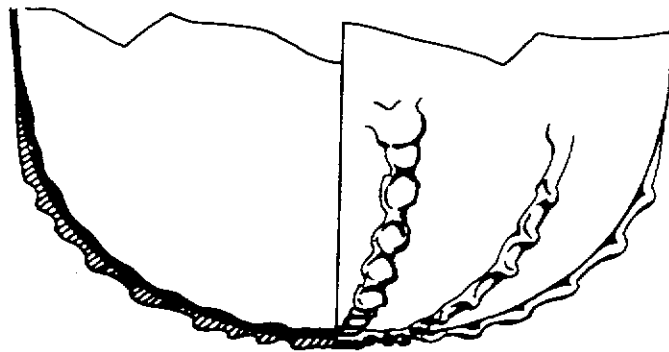


Fig. 51 -

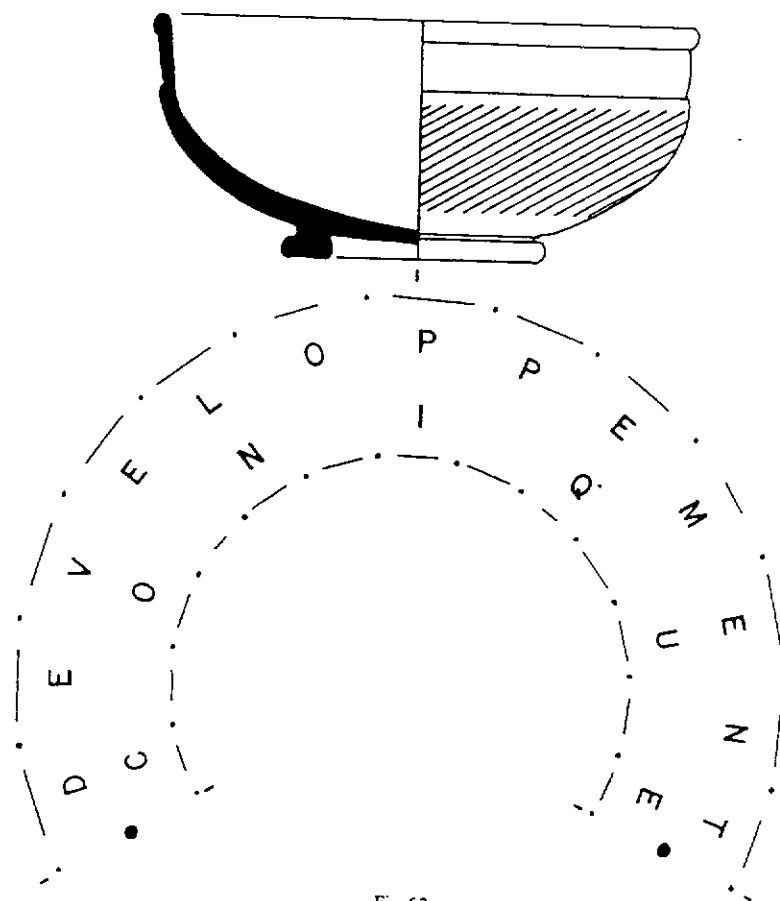


Fig. 52 -

2.3.3.4. Décor sur une surface plane (ou quasiment plane) :

2.3.3.4.1. Principe :

Le décor doit être représenté en plan à l'extérieur du dessin principal (voir 2.3.3.1.3.2. et 2.3.3.1.3.3.)

2.3.3.4.2. Décor répétitif simple :

Comme pour le décor sur surface conique, deux cas sont à envisager, les modalités de représentation sont les mêmes que celles indiquées en 2.3.3.3.2.

2.3.3.4.3. Décor complexe :

Représenter en plan la partie du décor connue, quelle que soit la proportion qu'elle représente par rapport à la surface du vase (fig. 53).

2.3.4. *Décor des vases dessinés partiellement*

2.3.4.1. Représentation des décors sur la section :

Se reporter en 2.3.1.

2.3.4.2. Représentation des décors externe et interne :

Dessiner les contours exacts du tesson. La surface extérieure du vase doit être placée à gauche de la section (ou au-dessous, s'il s'agit d'un fond), et la surface intérieure, à droite (ou au-dessus).

Les dessins des vues extérieure et intérieure doivent être reliés à la section, comme indiqué en 1.1.5., et être disposés sur l'emplacement exact de leur projection (fig. 54 et 55).

2.3.4.3. Cas du fragment sans bord ni fond :

Dessiner les vues extérieure et intérieure à la hauteur de la section, et relier les divers éléments du dessin, comme indiqué en 1.1.5. (fig. 56).

2.3.5. *Restitution des décors*

Certains décors très fragmentés peuvent nécessiter une restitution des espaces manquants. Utiliser dans ce cas le trait discontinu (ou le pointillé), mais ne pas abuser de cette possibilité (fig. 57).

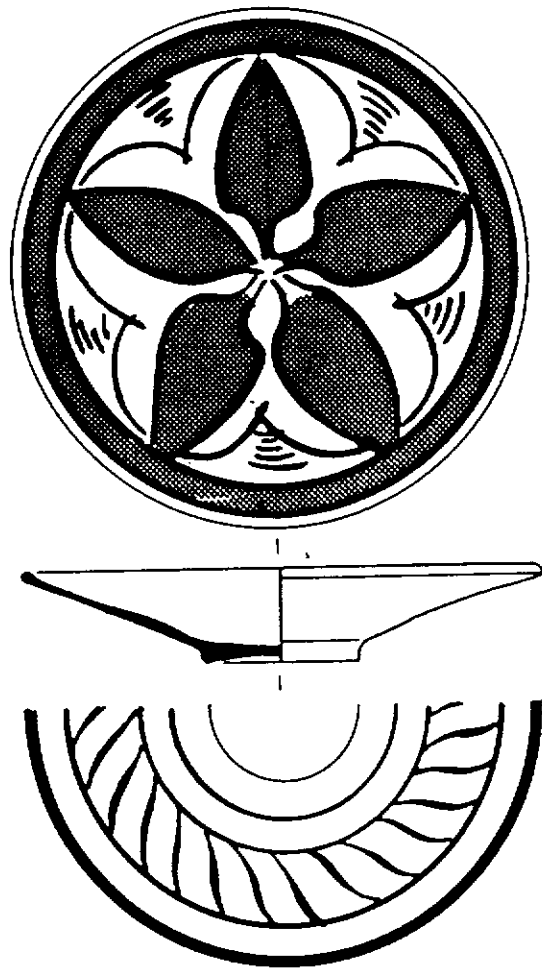


Fig. 53 -

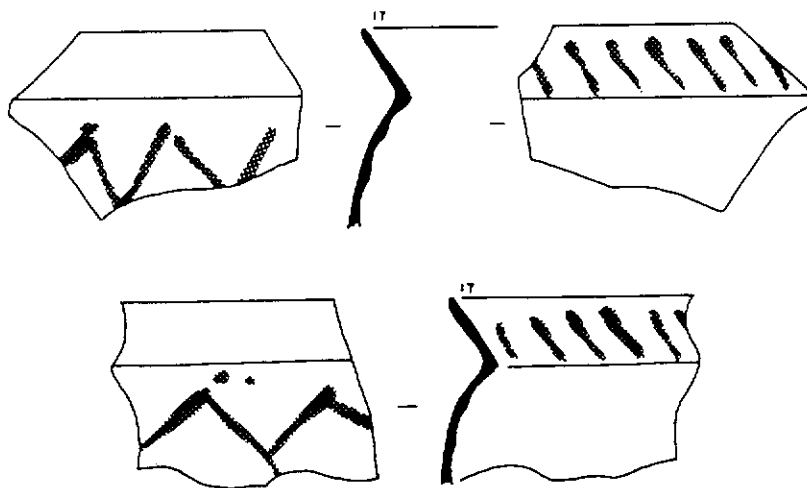


Fig. 54 -

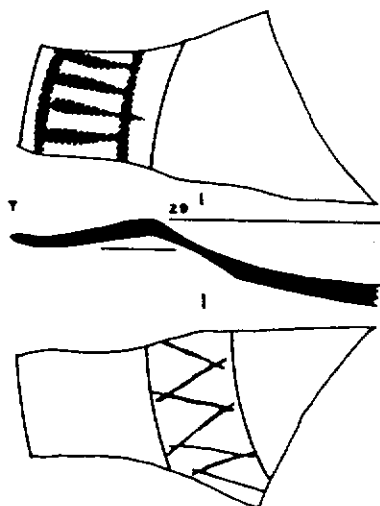


Fig. 55 -

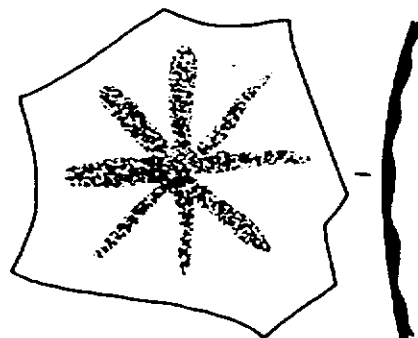


Fig. 56 -

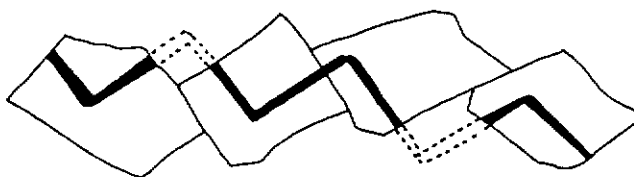


Fig. 57 -

### 2.3.6. Réduction de la forme et du décor à des échelles différentes

Les nécessités de la mise en page peuvent obliger à réduire le dessin de la forme à R 1:3, alors que pour la bonne compréhension des détails du décor, on soit obligé de ne réduire celui-ci qu'à R 1:2, voire obligé de le laisser à l'échelle 1:1. Dans ce cas, représenter normalement le décor,

mais dans un cartouche qui sera relié au dessin principal (comme indiqué en 1.1.5.). Indiquer l'échelle (après la réduction souhaitée) à côté du cartouche (fig. 58).

Si les décors à représenter grandeur nature ne sont pas isolés dans l'étude (poinçons, estampilles), il est souhaitable de les rassembler sur une planche spécifique, en liaison avec la rubrique "décor" du texte.

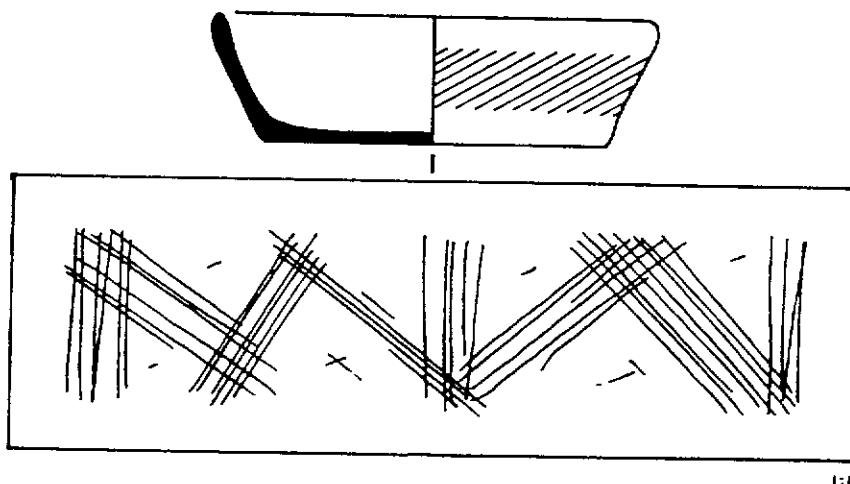


Fig. 58 -

### 3. LA PUBLICATION

3.1. Les participants à la table-ronde se sont bien entendu penchés sur les utilisations ultérieures des relevés graphiques. Un dessin que l'on réalise au net doit être pensé dans l'optique de la future publication dont il fera partie.

Les problèmes propres au dessin à l'encre, aux moyens de reproduction et de réduction ont été assez peu abordés. Il faut rappeler cependant l'importance du relevé graphique (brouillon) et de sa mise au net. Ce sont eux qui constituent les véritables archives, et il convient d'éviter de les exposer à trop de manipulations, ainsi qu'à des risques de perte. Il faut donc veiller à ne pas faire circuler ces dessins originaux et à utiliser pour la publication des contretypes grande nature ou réduits, de très bonne qualité.

Si les principes exposés par Y. Rigoir à propos de l'utilisation des documents et de leur publication (*op. cit.*, p. 87-95) ont fait la quasi-unanimité, certains points ont été très discutés.

3.2. Voyons tout d'abord les points qui ont réuni une approbation générale :

3.2.1. Le dessin au trait prend de plus en plus de place dans les publications actuelles. Il convient de développer l'esprit de catalogue et de publier le plus possible de matériaux. Un bon dessin, c'est à dire un dessin clair et précis, servira aux chercheurs pendant fort longtemps, alors que les hypothèses historiques exposées dans le texte seront rapidement périmées. Une plus grande utilisation du dessin au trait est d'autant plus souhaitable que son prix de revient par rapport à celui du texte a fortement diminué.

3.2.2. En conséquence, et en considérant les dessins liés à un texte comme des documents indispensables — puisque descriptifs — et non comme de simples illustrations, la majorité des participants a insisté sur la nécessité de pouvoir publier intégralement la documentation au trait, quitte à réduire la par-

tie écrite à laquelle notre culture fait encore la place trop belle, parfois même inutilement. C'est à l'auteur de l'article de décider de la part du dessin, éventuellement accompagné de photographies, dans son texte, et non à l'éditeur ou à l'imprimeur.

Il est vivement conseillé de fournir à ces derniers la mise en page, afin d'éviter des déboires et des surprises désagréables. La composition des dessins doit être le fait d'un auteur averti des problèmes de l'imprimerie, et non celui de l'imprimeur seul.

Un dessin est réalisé pour un certain coefficient de réduction, pour une mise en page et, pour une certaine justification.

3.2.3. Les rapports entre le dessin et le texte ont été mis en valeur. On a cité plusieurs exemples de publications, par ailleurs fort sérieuses, qui ont perdu beaucoup de leur intérêt à cause de l'absence de liaison entre ces deux moyens descriptifs complémentaires. Si le texte renvoie fréquemment aux dessins au long du discours, l'inverse est rare. Pour faciliter la tâche du lecteur, qui consulte souvent la documentation graphique, planches et figures devraient compter un ou plusieurs renvois précis au texte.

Dans tous les cas où la nécessité en est évidente (dans une monographie, par exemple), chaque dessin devra être complété par un catalogue qui décrira les éléments non figurés : position stratigraphique du vase, contexte, état de la pièce, techniques de décoration, déformations, tournassage, etc... La facilité d'utilisation de certaines publications anglo-saxonnes ainsi conçues est un bon exemple.

3.2.4. De même, les relations entre le dessin et la photographie ont été précisées. La complémentarité des deux techniques doit leur attribuer des rôles différents. Le dessin est une étude analytique de l'objet céramique (coupe, section, nombre d'adjonctions ou



emplacement des décors). La photographie bien faite donne une vision réelle de l'objet, mais ne peut pas tout montrer. Son utilisation dans la publication portera donc sur les décors complexes (décors moulés, par exemple), ou sur un aspect précis du traitement de surface. Son rôle dans la représentation de la forme sera pratiquement nul, puisqu'elle ne montre que la vue extérieure, entachée de déformations de perspective.

Les proportions relatives du nombre de dessins et de photographies dans une publication seront évidemment très variables selon les sujets traités. Dans le cas de céramiques sans décors complexes, l'utilisation de la reproduction photographique sera réduite, d'autant plus qu'elle reste onéreuse.

3.3. Les points de vue sont restés plus partagés en ce qui concerne les échelles de réduction des dessins originaux exécutés en grandeur naturelle. Le problème posé était celui du choix d'une échelle de réduction standard, compte-tenu du fait que les vases de tailles extrêmes pouvaient, éventuellement, être plus ou moins réduits.

Les avis, selon les disciplines des participants, ont été assez divergents. Pour les vaisselles usuelles simples, les coefficients de réduction proposés ont varié entre R 1:4 et R 1:2. En faisant le bilan des propos échangés, il apparaît que la réduction R 1:2 est idéale pour les céramiques fines (parois minces, sigillées) car elle permet de donner le maximum de détails. Cependant, ce coefficient paraît difficilement applicable à des céramiques protohistori-

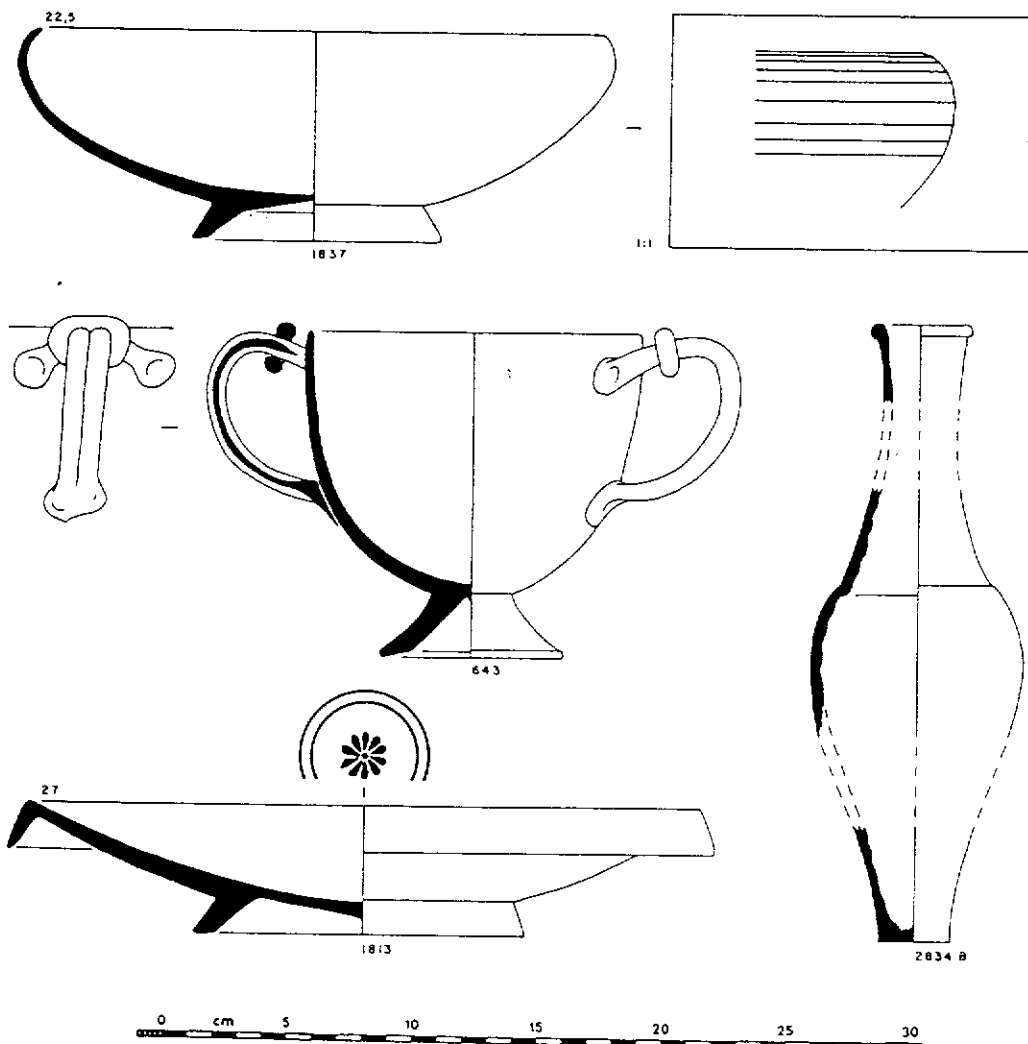


Fig. 59.

ques de 30 ou 50cm de diamètre ; il faudrait alors ne mettre qu'un ou deux vases par page imprimée, ce qui va à l'encontre d'une publication de vases ou de fragments céramiques plus nombreux, à cause du prix de revient grandissant de l'impression. A moyen terme, ce choix acculerait la publication archéologique à un dilemme : publier de façon "idéale" quelques pièces choisies, ou pouvoir publier presque complètement un matériel de plus en plus important. On remarquera toutefois que cette alternative semble être de peu d'intérêt à l'heure où les microfilms et les microfiches se développent dans les publications d'autres disciplines. La publication archéologique se fera un jour partiellement sous cette forme.

Finalement, une petite majorité s'est dégagée pour choisir le coefficient R 1:3, qui offre l'avantage de conserver la qualité des détails du vase, à condition que l'impression soit, bien sûr, excellente. Il va de soi que l'archéologue-dessinateur pourra choisir entre les rapports R 1:2, R 1:4 ou R 1:5 pour les cas particuliers (vases très fins dont on veut détailler les éléments, ou, au contraire, très grosses pièces). En ce qui concerne les grandes céramiques (*dolia*, amphores), les formes complètes seront réduites à R 1:10 ; les détails de forme (bord, fond, décor isolé), seront réduits à une échelle R 1:3.

L'ensemble des participants a cependant manifesté un accord total sur la nécessité d'un coefficient de réduction standard qui, seul, peut permettre à travers les

publications, des comparaisons immédiates et faciles, aussi bien des vases complets que des fragments. Ce coefficient de réduction devra être indiqué en bas de planche (ou au bas du dessin isolé) ou bien encore, dans la légende (exemple 1:3). Les planches gagnent à être accompagnées d'une échelle graphique, graduée en cm, de longueur au moins égale à la plus grande dimension du plus grand vase. Elle facilite les mesures des autres vases, et conserve les dimensions réelles sur les photocopies que les bibliothèques effectuent le plus souvent avec réduction de l'original (fig. 59).

Les détails disposés dans des cartouches près d'un dessin principal (voir 1.2.1.5. et 2.3.6.) seront réduits à une échelle qui est laissée au choix de l'archéologue. Il convient alors d'indiquer le coefficient de réduction choisi à côté du cartouche ou à l'intérieur de celui-ci. D'une manière générale, toute pièce réduite à une échelle particulière dans une planche doit être mise dans un cartouche pour qu'il n'y ait pas de confusion possible. Pour les motifs imprimés à l'aide d'une matrice, le choix s'est porté sur le rapport R 1:1 (exemple : marque de sigillée).

3.4. En résumé, les coefficients de réduction proposés sont les suivants :

- pour la grande majorité des vases, échelle standard R 1:3
- pour les très gros vases complets, R 1:10
- pour les estampilles et poinçons divers, R 1:1

## 4. ANNEXE

### REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES ASPECTS DE TRAITEMENT DE SURFACE SUR LES CÉRAMIQUES MODELÉES

(par Patrice ARCELIN)

4.1. Les archéologues habitués à publier des céramiques modelées savent l'importance des traitements et des finitions de surface comme critères discriminatoires. Il nous a semblé utile de présenter dans le cadre de cette codification un type de représentation graphique de ces traitements. Certains spécialistes pensent que ceux-ci peuvent être simplement décrits dans le catalogue de commentaire des dessins, laissant ainsi la forme nette. Ce point de vue nous semble contestable, car si l'on peut décrire les aspects de surface dans un texte, il est plus difficile, voire imprécis, de limiter les zones différemment traitées. D'autre part, une représentation graphique visualise beaucoup mieux la céramique, et permet une recherche plus rapide des documents à partir des dessins sans avoir à effectuer une vérification systématique dans le catalogue. En outre, dans la plupart des cas, il n'est guère possible de confondre un modelé rendu au pointillé (en principe, proscrit par le code, voir 1.1.2.4.) avec un rendu de ces aspects de surface. Enfin, il existe pour les céramiques modelées, une codification des traitements de surface (4).

Cette codification a défini cinq aspects essentiels :

- 1 Le polissage
- 2 Le lissage fin et soigné
- 3 Le lissage ébauché
- 4 Le peignage à l'aide d'un instrument denté
- 5 Le modelage brut ou peu retouché.

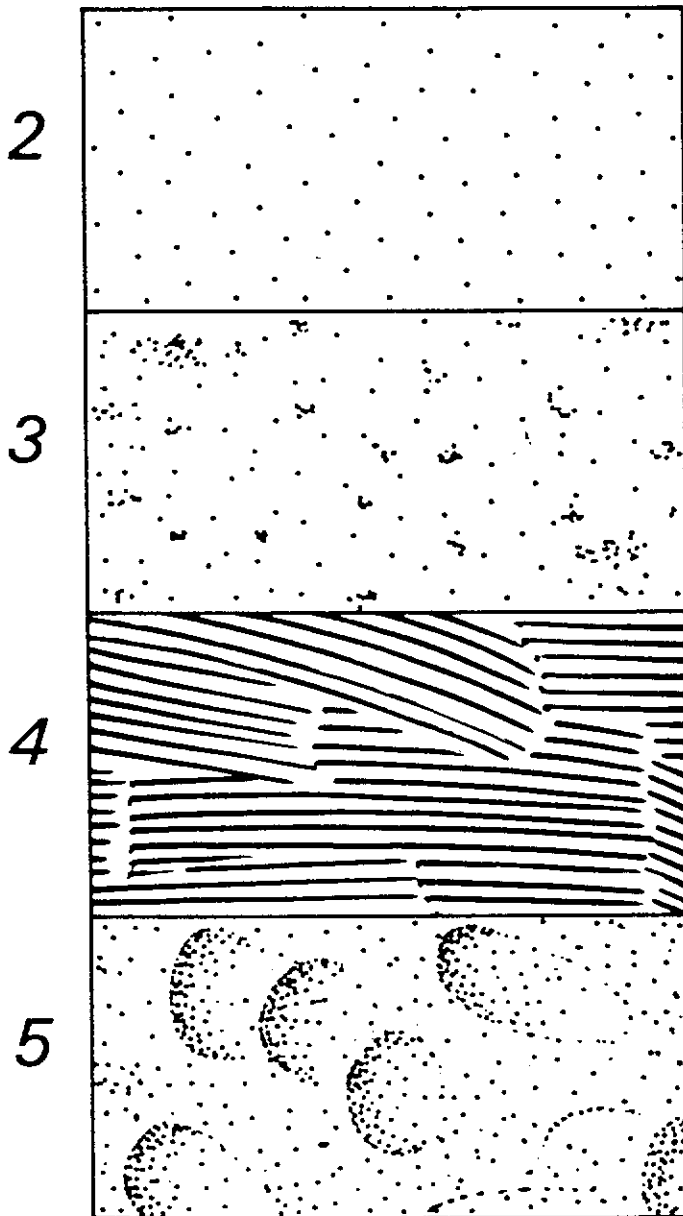
4.2. Il est donc aisé de déterminer cinq représentations de ces traitements. Nous donnons ici un modèle-type de ce rendu (fig. 60) :

1 Une surface polie reste blanche (réservée).

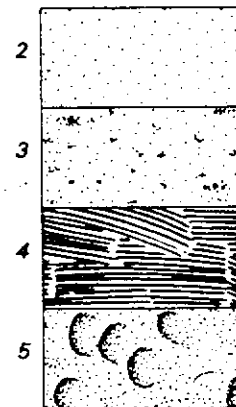
2 Le lissage soigné est régulièrement pointillé (espacement des points de 0,5 à 1cm, selon le coefficient de réduction et l'importance de la surface à pointiller). Il nous a semblé préférable de réaliser ce pointillé manuellement, plutôt que d'utiliser une trame mécanique, d'une part, pour des raisons évidentes de prix de revient, d'autre part pour laisser plus de souplesse dans la densité choisie (celle-ci pourra légèrement varier selon qu'il s'agit d'un grand vase fermé ou d'une macro-céramique). Pour une réduction à R 1:3, nous conseillons un pointillé à la plume tubulaire de 0,6.

4. B Dedet et M. Py, *Classification de la céramique non tournée protohistorique du Languedoc Méditerranéen*, Suppl. 4 à la R.A.N., 1975 : Annexe III (en collaboration avec P. Arcelin) : *Classement des types d'aménagements des surfaces*, p. 103-106.

1 (réservé)

Traitement  
indéterminé

1:1

Traitement  
indéterminé ②

1:3

Fig. 60 - Représentation graphique des cinq types de traitement de surface pour la céramique modelée.

3 Mêmes remarques que pour le traitement 2, mais, ici, le pointillé est irrégulier. Même plume conseillée.

4 Le rendu du peignage doit visualiser autant que possible la réalité moyenne de l'épaisseur des dents du peigne, et surtout, l'orientation et la densité des stries. Il convient de ne pas oublier que le rendu doit être assez léger pour ne pas empâter le des-

sin à la réduction. Les plumes seront choisies en fonction de la largeur des dents du peigne.

5 Comme pour le traitement 4, il convient de donner un certain aspect réaliste de la surface mettant en évidence les traces de doigts et l'aspect bosselé. Cet aspect de surface est d'ailleurs assez rare.

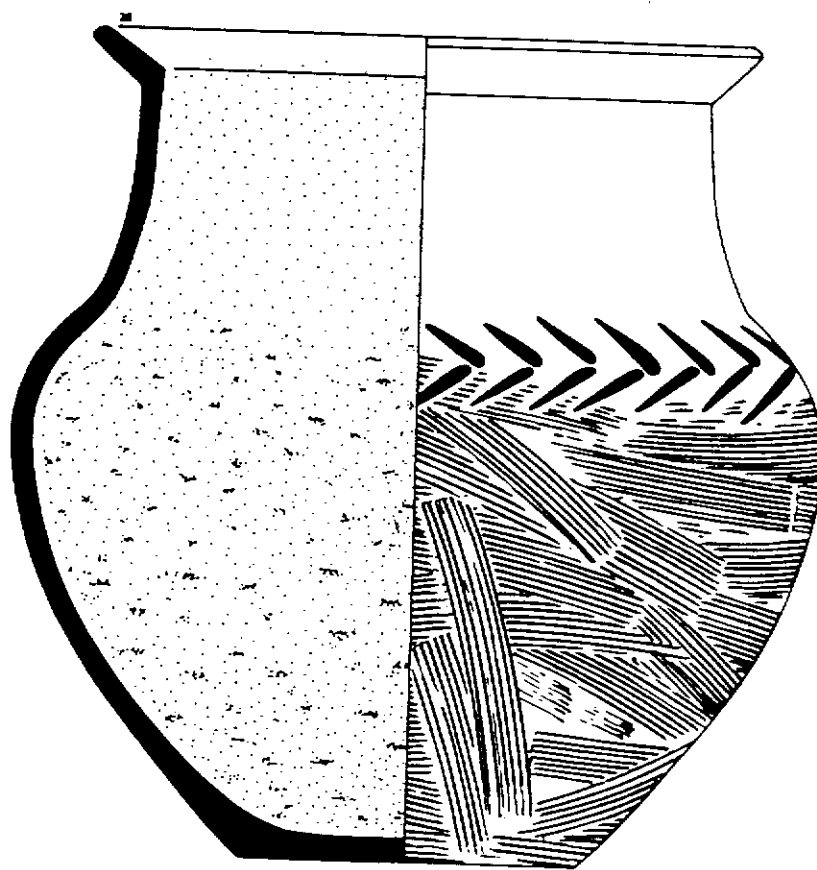
## 4.3. REMARQUES

4.3.1. Il peut arriver que deux traitements soient superposés avec netteté (par exemple, un traitement 4 peut être visible sous un traitement 2). Il convient dans ce cas de représenter les deux traitements avec un certain réalisme : le catalogue séparera le traitement primaire du traitement secondaire.

4.3.2. Lorsque l'état de conservation de la surface du vase modelé ne permet pas de déterminer avec

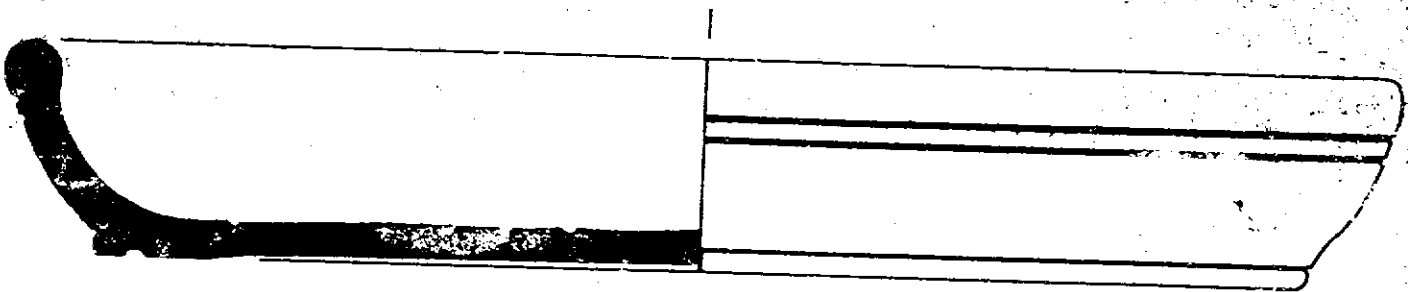
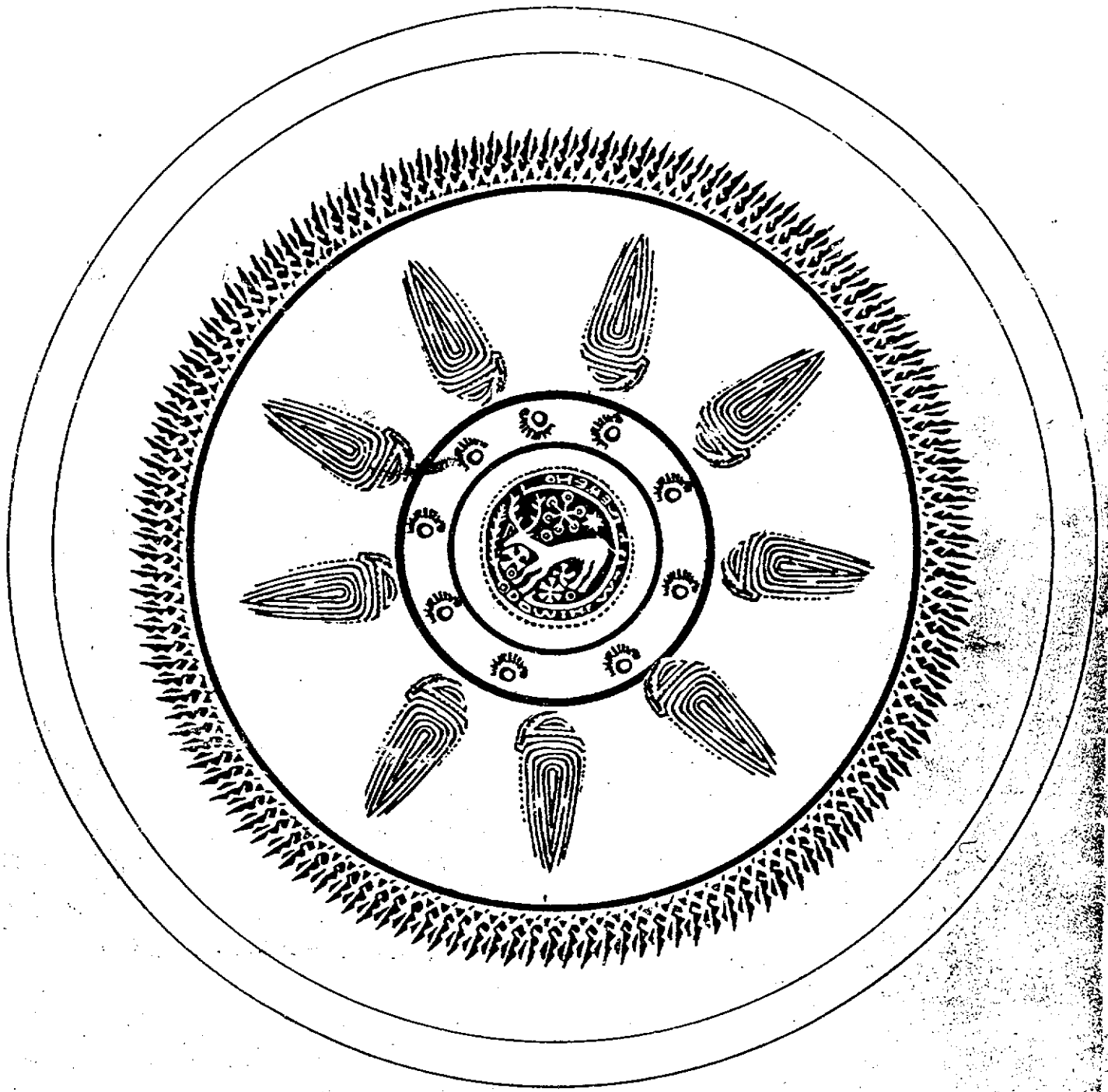
sûreté le traitement de surface, il convient de placer un point d'interrogation dans un cercle sur la surface réservée (de 6 à 8 mm de haut pour R 1:3). En effet, ne pas placer ce signe reviendrait à indiquer un traitement de type 1 (polissage).

4.3.3. Un décor, quel qu'il soit, peut se superposer facilement au rendu d'un traitement de surface : il suffit d'interrompre ce dernier au niveau du motif décoratif, un fin liseré réservé mettant le décor en valeur (voir Fig.61).



1:3

Fig.61 - Exemple de réalisation utilisant les traitements 1 à 4.



3093 67



## TABLE DES MATIÈRES

Liste des participants .....	pages
AVANT-PROPOS .....	4
	5
<b>1. LES FORMES</b>	
<b>1.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX .....</b>	<b>7</b>
1.1.1. <i>Définition des éléments constituant le dessin d'un vase :</i>	
1.1.1.1. Plan d'ouverture, plan de base, plans intermédiaires	
1.1.1.2. Limite des vues extérieure et intérieure	
1.1.1.3. Section et coupe	
1.1.1.4. Vue extérieure et profil	
1.1.2. <i>Représentation des différents éléments du dessin</i>	
1.1.2.1. Plan d'ouverture, plan de base, plans intermédiaires	
1.1.2.2. Limites des vues extérieure et intérieure	
1.1.2.3. Section et coupe .....	
1.1.2.4. Profil et vue extérieure .....	8
1.1.3. <i>Les traits continus</i>	
1.1.3.1. Traits concernant la forme	
1.1.3.2. Rapport entre les traits et la section	
1.1.4. <i>Les traits discontinus</i>	
1.1.4.1. Restitution des parties manquantes	
1.1.4.2. Indication d'orientation difficile	
1.1.5. <i>Les traits de liaison</i>	
<b>1.2. DESSIN COMPLET DU VASE</b>	
1.2.1. <i>Cas du vase complet</i> .....	<b>9</b>
1.2.1.1. Définition	
1.2.1.2. Indication du diamètre d'ouverture	
1.2.1.2.1. Mode d'indication du diamètre d'ouverture	
1.2.1.2.2. Précautions à prendre	
1.2.1.2.3. Indication d'un diamètre approximatif	
1.2.1.3. Vase irrégulier par suite de déformation involontaire	
1.2.1.3.1. La déformation est légère	
1.2.1.3.2. La déformation est prononcée	
1.2.1.3.3. Autres déformations .....	
1.2.1.4. Représentation des changements de courbure .....	10
1.2.1.4.1. Changement de courbure selon une arête vive	
1.2.1.4.2. Changement de courbure selon un profil arrondi	
1.2.1.4.3. Sillons de tournage et méplats de tournassage ou de lissage	
1.2.1.5. Représentation d'un détail de la pièce	
1.2.1.6. Représentation d'une orientation difficile .....	
1.2.2. <i>Cas du vase fragmentaire</i> .....	<b>11</b>
1.2.2.1. Définition	
1.2.2.2. Représentation de la limite de la section	
1.2.2.3. Représentation des limites sur les vues extérieure et intérieure	
1.2.2.3.1., 1.2.2.3.2. Dérogations	
1.2.2.4. Représentation des contours exacts du (ou des) tessou(s)	
1.2.2.5. Représentation de l'épaisseur de la cassure	
1.2.2.6. Représentation des changements de courbure	
1.2.2.7. Agrandissement d'un détail	

1.2.3. <i>Cas du vase à reconstituer graphiquement à partir de fragments non jointifs</i> .....	11
1.2.3.1. Définition .....	
1.2.3.2. La reconstitution logique est possible .....	12
1.2.3.3. La restitution est incertaine .....	
<b>1.3. DESSIN PARTIEL D'UN VASE</b>	
1.3.1. <i>Définition</i>	
1.3.2. <i>Section</i>	
1.3.3. <i>Représentation de l'orientation</i>	
1.3.3.1. Le tesson a un bord ou un fond	
1.3.3.2. Le tesson n'a ni bord ni fond .....	13
1.3.3.3. Représentation d'une orientation difficile .....	
1.3.4. <i>Indication du diamètre d'ouverture</i>	
1.3.4.1. Le tesson a un bord	
1.3.4.2. Le tesson est un fond, ou un élément sans bord ni fond	
1.3.5. <i>Représentation des changements de courbure</i>	
1.3.5.1. Changement de courbure selon une arête vive	
1.3.5.2. Autres cas	
<b>1.4. REPRÉSENTATION DES ADJONCTIONS</b>	
1.4.1. <i>Définition et précautions à prendre</i>	
1.4.2. <i>Principes généraux du rendu</i>	
1.4.2.1. Coupes d'une adjonction	
1.4.2.1.1. Coupe verticale .....	14
1.4.2.1.2. Coupe transversale .....	
1.4.2.2. Adjonction représentée sur la vue extérieure	
1.4.2.3. Adjonction représentée de face ou en plan	
1.4.3. <i>Cas d'adjonction unique</i>	
1.4.3.1. Emplacement	
1.4.3.2. Cas d'une anse verticale bifide ou en haricot	
1.4.3.3. Autres types d'anse complexe	
1.4.3.4. Coupe transversale .....	15
1.4.4. <i>Cas d'adjonctions doubles, symétriques et identiques</i>	
1.4.4.1. Emplacement	
1.4.4.2. Coupe transversale	
1.4.5. <i>Cas d'adjonctions doubles différentes</i>	
1.4.5.1. Emplacement	
1.4.5.2. Coupe transversale de l'adjonction de gauche	
1.4.5.3. Coupes de la deuxième adjonction	
1.4.6. <i>Cas d'adjonctions triples, régulièrement disposées et identiques</i>	
1.4.6.1. Emplacement	
1.4.6.2. Coupe transversale	
1.4.6.3. Cas de vase tripode	
1.4.7. <i>Cas d'adjonctions quadruples, régulièrement disposées et identiques</i> .....	16
1.4.7.1. Emplacement	
1.4.7.2. Coupe transversale	
1.4.7.3. Cas d'un vase à quatre pieds	
1.4.8. <i>Adjonctions différentes sur un même vase, ou irrégulièrement disposées</i> .....	17
1.4.8.1. Emplacement	
1.4.8.2. Règle générale	
1.4.9. <i>Le nombre des adjonctions est incertain</i>	
<b>1.5. REPRÉSENTATION DES PERFORATIONS</b>	
1.5.1. <i>Principe</i>	
1.5.2. <i>Les trous de réparation</i>	
<b>1.6. REPRÉSENTATION DES DÉFORMATIONS VOLONTAIRES, DES DÉCOUPES ET DES VASES QUI NE SONT PAS DES SOLIDES DE RÉVOLUTION</b>	
1.6.1. <i>Définition des déformations volontaires et des découpes</i>	
1.6.2. <i>Représentation</i>	
1.6.3. <i>Représentation des adjonctions</i> .....	18



1.7. RENDUS DES ASPECTS ET DES TRAITEMENTS DE SURFACE .....	18
1.7.1. <i>Cas des céramiques tournées et moulées</i>	
1.7.1.1. Principe	
1.7.1.2. Cas du vase traité uniformément	
1.7.2. <i>Cas des céramiques modelées</i>	

## 2. LES DÉCORS

### 2.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### 2.2. LE RENDU

##### 2.2.1. *Les décors en aplat (décors peints)*

###### 2.2.1.1. Principe

###### 2.2.1.2. Il y a une seule couleur sur un fond uniforme ou brut

###### 2.2.1.3. Il y a plusieurs couleurs sur un fond uniforme ou brut .....

###### 2.2.1.4. Vase peint uniformément avec filets ou zones réservés

###### 2.2.1.5. Même cas que 2.2.1.4. avec, en plus, un autre décor ou plusieurs couleurs

###### 2.2.1.6. Dégradés de peinture

##### 2.2.2. *Les décors en creux*

###### 2.2.2.1. Principe

###### 2.2.2.2. Cas des estampilles

###### 2.2.2.3. Cas des cannelures horizontales

##### 2.2.3. *Le décor en relief* .....

20

#### 2.3. MISE EN PLACE DES DÉCORS

##### 2.3.1. *Représentation du décor sur la section*

###### 2.3.1.1. Principe

###### 2.3.1.2. Cas des cordons à dépressions

##### 2.3.2. *Représentation du décor sur le profil*

##### 2.3.3. *Représentation du décor sur la vue extérieure ou intérieure*

###### 2.3.3.1. Règles générales

###### 2.3.3.2. Décor sur une surface cylindrique ou quasiment cylindrique .....

###### 2.3.3.2.1. Cas d'un décor répétitif simple

###### 2.3.3.2.2. Cas d'un décor complexe non répétitif

###### 2.3.3.3. Décor sur une surface conique .....

###### 2.3.3.3.1. Principe

###### 2.3.3.3.2. Décor répétitif simple

###### 2.3.3.3.3. Décor complexe

###### 2.3.3.4. Décor sur une surface plane ou quasiment plane .....

###### 2.3.3.4.1. Principe

###### 2.3.3.4.2. Décor répétitif simple

###### 2.3.3.4.3. Décor complexe

##### 2.3.4. *Décor des vases dessinés partiellement*

###### 2.3.4.1. Représentation des décors sur la section

###### 2.3.4.2. Représentation des décors externe et interne

###### 2.3.4.3. Cas du fragment sans bord ni fond

##### 2.3.5. *Restitution des décors*

##### 2.3.6. *Réduction de la forme et du décor à des échelles différentes* .....

25

## 3. LA PUBLICATION

26

## 4. ANNEXE

### REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES ASPECTS DE TRAITEMENT DE SURFACE SUR LES CÉRAMIQUES MODELÉES

#### 4.1. Types d'aspects .....

#### 4.2. Traitements graphiques .....

#### 4.3. Remarques .....

31